

Table des matières

■ Avant-propos	2
■ Le DCAF en chiffres	4
■ Le DCAF en bref	6
■ Créer un environnement plus sûr propice au développement durable	8
■ Faire de la prévention une priorité pour la pérennisation de la paix	10
■ Relever les défis de la gouvernance démocratique	12
■ Prévenir l'extrémisme violent en favorisant le respect des droits de l'homme et de l'État de droit	14
■ Les partenariats nationaux au service d'une sécurité et d'une justice renforcées	17
■ <i>Afrique subsaharienne</i>	18
■ <i>Moyen-Orient et Afrique du Nord</i>	20
■ <i>Europe du Sud-Est</i>	22
■ <i>Europe de l'Est, Caucase du Sud, Asie centrale</i>	24
■ <i>Asie-Pacifique</i>	26
■ <i>Amérique latine et Caraïbes</i>	28
■ Améliorer la réforme du secteur de la sécurité grâce à un meilleur appui international	31
■ <i>Donateurs bilatéraux</i>	32
■ <i>Organisations internationales</i>	34
■ <i>Institutions multilatérales</i>	36
■ Stimuler l'innovation en matière de politiques et de pratiques	39
■ <i>La diffusion du savoir pour favoriser la bonne gouvernance du secteur de la sécurité</i>	40
■ <i>L'égalité des genres au service d'une sécurité pour tous</i>	42
■ <i>La consolidation des partenariats public-privé</i>	44
■ États membres du DCAF et observateurs	46
■ Organigramme du DCAF	47
■ L'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT)	48
■ Le Fonds d'affectation pour l'aide au développement du secteur de la sécurité en Afrique du Nord	49
■ Compte de résultat du DCAF 2016	50



Avant-propos

Je suis heureux de vous présenter le Rapport annuel du DCAF 2016, « La promotion de la bonne gouvernance du secteur de la sécurité ». 2016 aura été une année charnière pour le DCAF, avec un changement à la tête de l'organisation et le démarrage d'un processus visant à revoir l'orientation stratégique du Centre, à moderniser son modèle d'activité et à préciser ses modes d'engagement aussi bien sur le plan thématique et géographique qu'en termes de partenariats institutionnels.

Ce fut également une année difficile en ce qui concerne bon nombre des activités que nous déployons dans le monde pour promouvoir la bonne gouvernance du secteur de la sécurité. Les conflits violents se sont multipliés, les relations entre grandes puissances se sont détériorées, les dépenses militaires se sont envolées tandis que dans plusieurs pays, les questions de gouvernance et de respect des droits de l'homme cédaient le pas à des considérations d'ordre strictement sécuritaire. Parallèlement, on a assisté à une remise en cause du principe même de démocratie, la confiance dans le multilatéralisme a atteint son plus bas niveau et les grandes institutions de gouvernance mondiale ont perdu de leur influence. Dans ce contexte, nul doute que la demande en mesures visant à améliorer la gouvernance du secteur de la sécurité (GSS) grâce à une réforme du secteur de la sécurité (RSS) ne cessera d'augmenter au niveau mondial.

Ces deux dernières années, des efforts sans précédent ont été consentis pour faire face

aux nouveaux enjeux mondiaux en matière de sécurité. Les États membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ont adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, lequel a comblé le fossé entre paix, sécurité et développement. Dans le cadre des activités du DCAF, l'Objectif 16 de développement durable sur la paix, la justice et les institutions responsables et ouvertes à tous revêt une importance toute particulière.

En cette période tourmentée, je suis heureux de diriger le DCAF. J'entends m'employer en priorité à accroître l'impact des opérations que nous menons sur l'ensemble de la planète, notamment dans des pays en situation de fragilité où la GSS doit encore faire des progrès et où la RSS s'avère indispensable. Riche de son expérience et de son savoir-faire dans ce domaine, le DCAF figure parmi les organisations les mieux placées au monde pour aider à atteindre cet objectif.

Je tiens également à étendre et consolider les liens que nous entretenons avec tous nos partenaires extérieurs, y compris les membres de notre Conseil de fondation et d'autres acteurs nationaux et internationaux. J'aimerais réaffirmer l'engagement du DCAF à respecter les principes de la gestion axée sur les résultats (GAR) ainsi que les normes les plus rigoureuses en matière de transparence, d'intégrité et de responsabilité, notamment grâce au passage progressif à l'établissement de rapports dans le respect des normes de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA).



J'ai entamé un processus de modernisation de la structure organisationnelle et opérationnelle du Centre de façon à regrouper les compétences pour mieux les mettre en adéquation avec nos objectifs stratégiques, à adapter nos méthodes de travail, à améliorer la communication externe et à optimiser l'utilisation de nos ressources humaines et financières de façon plus efficace, plus rentable et plus durable.

Je profite de cette occasion pour remercier l'ensemble des collaborateurs du DCAF. Leurs compétences, leur expérience, leurs efforts soutenus et leur détermination à améliorer l'incidence des activités du DCAF sur le terrain sont un atout précieux. C'est essentiellement grâce à eux que le DCAF jouit d'une aussi bonne réputation sur la scène internationale.

J'aimerais par le biais du présent rapport inviter nos partenaires actuels et à venir à redoubler d'efforts pour promouvoir la GSS à travers la RSS. Ce document fait état des activités du Centre en 2016, de l'appui apporté à nos partenaires nationaux à l'aide à l'élaboration de politiques de portée mondiale, en passant par l'assistance offerte aux acteurs bilatéraux et multilatéraux. Il souligne les difficultés auxquelles nous sommes confrontés dans le cadre de nos activités et propose des mesures pour y remédier en 2017.

Thomas Guerber
Directeur du DCAF, Ambassadeur



Le DCAF en chiffres

Un appui apporté des
partenaires **nationaux**
et **internationaux** dans

74 **pays**
du monde

Europe de l'Ouest

Allemagne
Autriche
Belgique
Danemark
Espagne
France
Irlande
Luxembourg
Norvège
Pays-Bas
Royaume-Uni
Slovaquie
Suède
Suisse

Europe du Sud-Est

Albanie
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Kosovo*
Macédoine**
Moldavie
Monténégro
Roumanie
Serbie

Europe de l'Est, Caucase du Sud, Asie centrale

Arménie
Azerbaïdjan
Géorgie
Kirghizistan
Mongolie
Tadjikistan
Ukraine

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Égypte
Jordanie
Liban
Libye
Maroc
Territoires palestiniens
occupés
Syrie
Tunisie
Yémen

Afrique subsaharienne

Burkina Faso
Côte d'Ivoire
Éthiopie
Gabon
Guinée-Bissau

Kenya
Liberia
Madagascar
Malawi
Mali
Niger
Nigeria
Ouganda
République
centrafricaine
République
démocratique du
Congo
République du
Congo
Sénégal
Sierra Leone
Somalie
Zimbabwe

Asie-Pacifique

Cambodge
Fidji
Myanmar
Philippines
Thaïlande

Amériques

Canada
Chili
Colombie
Costa Rica
El Salvador
États-Unis
d'Amérique
Guatemala
Haïti
Pérou

*L'Assemblée du Kosovo a déclaré l'indépendance du territoire le 17 février 2008. Tandis que 37 États membres du Conseil de fondation du DCAF ont reconnu l'indépendance du Kosovo, à la date de la publication du présent rapport, 25 ne l'ont pas acceptée et continuent, s'agissant du Kosovo, de suivre les directives de la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU.

**Désignée à toutes fins utiles au sein de l'UE, de l'OTAN, de l'OSCE et des Nations Unies sous le nom d'« ex-République yougoslave de Macédoine ».

Créé en
2000
par le gouvernement suisse



Budget 2016
CHF 24 millions



Membres du personnel
171



59% FEMMES

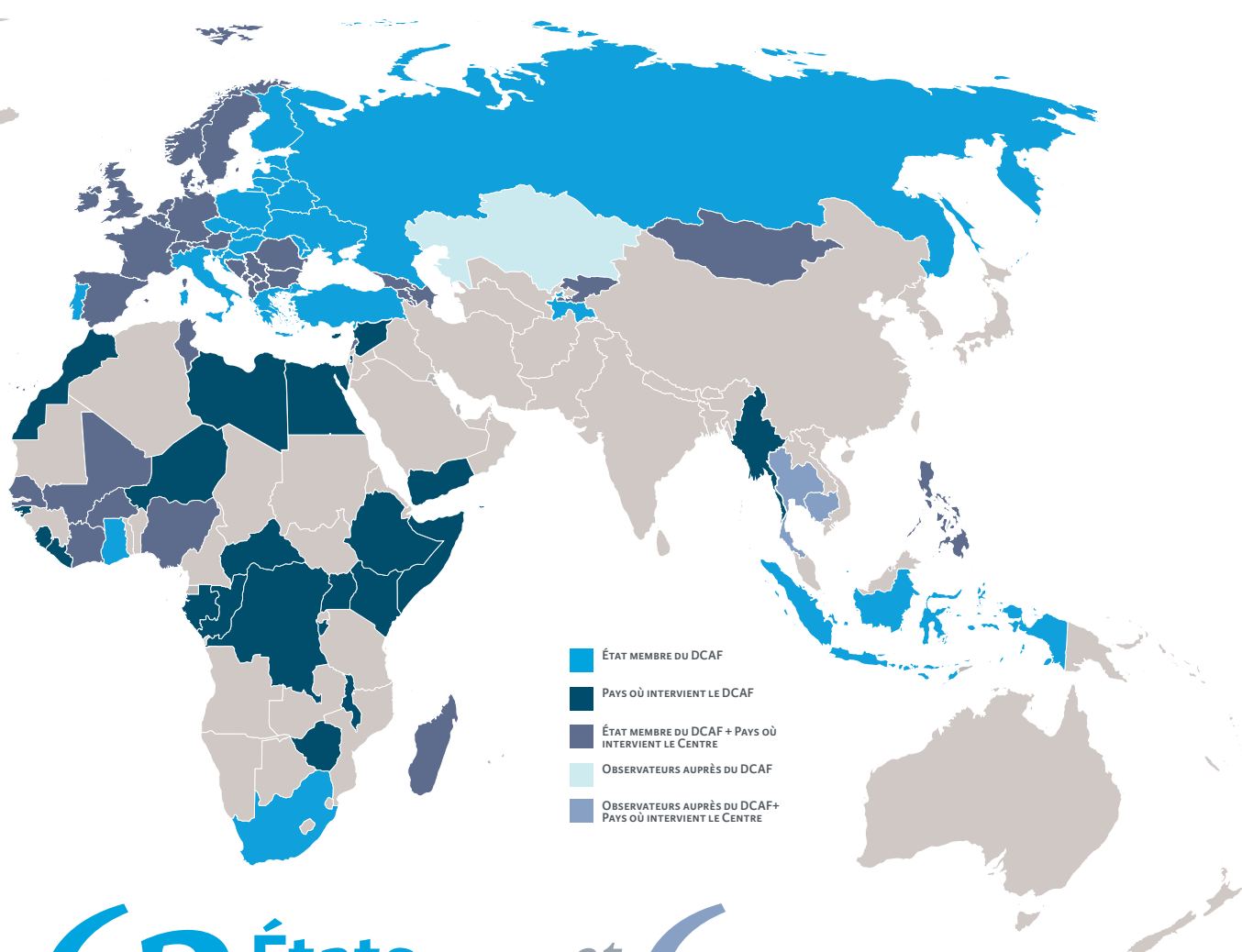


HOMMES **41%**



40

nationalités



62 États membres* et **6 observateurs permanents**

* Outre les 62 États membres, le Canton de Genève est également membre du Conseil de fondation du DCAF.



Le DCAF en bref

Le DCAF s'emploie à améliorer la sécurité des États et de leurs populations dans le cadre de la gouvernance démocratique, de l'État de droit et du respect des droits de l'homme. Par ses activités, le Centre contribue à assurer la pérennité de la paix et du développement. Il aide les pays partenaires, et les acteurs internationaux qui les soutiennent, à renforcer la gouvernance de leur secteur de la sécurité au moyen de réformes participatives soucieuses de n'exclure aucune composante de la société et reposant sur des normes internationales et de bonnes pratiques. Il crée des outils pédagogiques novateurs, encourage l'adoption de normes et bonnes pratiques, fournit des conseils juridiques et stratégiques, et appuie le renforcement des capacités des acteurs étatiques aussi bien que non étatiques du secteur de la sécurité.

Le Conseil de fondation du DCAF se compose de 62 États membres, du Canton de Genève et de six observateurs permanents. Actif dans plus de 70 pays, le DCAF est reconnu dans le monde entier comme l'un des principaux centres d'excellence dans le domaine de la gouvernance du secteur de la sécurité (GSS) et de la réforme du secteur de la sécurité (RSS). Il a son siège à la Maison de la Paix de Genève et dispose de bureaux locaux à Beyrouth, Bruxelles, Ljubljana, Ramallah, Tripoli et Tunis. Il compte plus de 170 collaborateurs au large éventail de compétences provenant de plus de 40 pays différents. Dans toutes ses activités, le DCAF

obéit aux principes de neutralité, d'impartialité, d'appropriation locale, de participation inclusive et d'égalité des genres. Les activités du DCAF s'articulent autour de trois grands axes : appui direct à des partenaires nationaux, assistance à des acteurs internationaux et aide à l'élaboration de politiques de portée mondiale.

De nombreux États demandent au DCAF de les aider à concevoir et à appliquer des réformes participatives soucieuses de n'exclure aucun groupe dans le but d'accroître l'efficacité et la responsabilisation en matière de prestation de services de sécurité. La collaboration entre le Centre et ses partenaires nationaux porte ses fruits car toutes les activités du DCAF sont guidées par le respect du principe d'appropriation nationale, et s'appuient sur une solide connaissance de la situation au niveau local et sur des enseignements tirés de la mise en œuvre de mesures dans d'autres régions. Actuellement présent dans six régions du monde, le Centre poursuit le développement de ses activités en se concentrant plus particulièrement sur les pays en situation de fragilité et sur l'Afrique subsaharienne.

→ « **Les partenariats nationaux au service d'une sécurité et d'une justice renforcées** » (pp. 17-29)

La réforme des secteurs de la sécurité et de la justice bénéficie souvent d'un appui très important de la part d'acteurs internationaux, que ce soit au titre d'une aide octroyée par des donateurs bilatéraux ou dans le cadre d'une collaboration avec des organisations multilatérales. Aider les



Photo: Patrice Moullet

acteurs bilatéraux et multilatéraux à établir de meilleurs partenariats en soutenant la RSS est un volet fondamental des activités du DCAF. Il a ainsi renforcé sa coopération avec des organisations multilatérales, notamment le système des Nations Unies et des organisations régionales d'Afrique, de l'espace euro-Atlantique et d'Amérique latine.

→ **« Améliorer la réforme du secteur de la sécurité grâce à un meilleur appui international » (pp. 31-37)**

Cellule de réflexion très réputée dans les domaines de la bonne gouvernance et de la sécurité, le DCAF contribue de manière significative aux débats internationaux et aux initiatives stratégiques sur le développement, la paix et la sécurité. Il s'appuie sur une solide expérience opérationnelle et sur sa présence au niveau mondial pour condenser et diffuser des connaissances de pointe afin de faciliter l'élaboration de normes, règles et bonnes pratiques destinées à favoriser la gouvernance et la réforme du secteur de la sécurité (GSS/RSS). Outre son expertise en GSS/RSS, le DCAF est également reconnu pour ses compétences dans les domaines du genre et de la sécurité ainsi qu'en matière de gouvernance des services de sécurité privée et ne cesse de s'intéresser à de nouveaux thèmes liés à son activité. → **« Stimuler l'innovation en matière de politiques et de pratiques » (pp.39-45)**

Quatre grands défis mondiaux, en lien direct avec les activités du DCAF au cours de l'année à venir, sont détaillés ci-dessous :

- la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030,

La gouvernance du secteur de la sécurité (GSS) et la réforme du secteur de la sécurité (RSS)

La bonne gouvernance du secteur de la sécurité définit comment des principes de bonne gouvernance sont appliqués à la prestation, la gestion et la supervision de services de sécurité par des acteurs étatiques et non étatiques. Ces principes sont la responsabilité, la transparence, l'État de droit, la participation, la réactivité, l'efficacité et l'utilité. La GSS est qualifiée de « bonne » dès lors que le secteur de la sécurité assure la sécurité de l'État et de ses citoyens de manière responsable et efficace, dans le cadre du contrôle démocratique, de l'État de droit et du respect des droits de l'homme.

La réforme du secteur de la sécurité est le processus politique et technique qui permet de renforcer la sécurité des États et des citoyens en rendant la prestation, la gestion et la supervision des services de sécurité plus efficaces et plus responsables. La RSS a pour objectif d'instaurer les principes de bonne gouvernance au sein des institutions de sécurité. Le secteur de la sécurité comprend tous les agents, structures et institutions responsables de la prestation, la gestion et la supervision en matière de services de sécurité.

notamment les cibles et objectifs relatifs à « l'avènement de sociétés pacifiques, justes et ouvertes à tous » ;

- le rôle de la RSS dans la prévention des conflits violents dans le cadre du Programme de pérennisation de la paix ;
- le renforcement des principes fondamentaux de la GSS et de la RSS pour lutter contre une multiplication sans précédent des entraves à la gouvernance démocratique ;
- la nécessité de mettre en avant la protection des droits de l'homme et le respect de l'État de droit pour lutter contre l'extrémisme violent.



Créer un environnement plus sûr propice au développement durable

Nous avons assisté en 2016 aux premières étapes de la mise en œuvre du programme de développement durable le plus ambitieux jamais entrepris à l'échelle mondiale. La paix, la justice et l'ouverture à tous sont des thèmes transversaux présents dans les 17 Objectifs de développement durable (ODD) qui composent ce programme novateur des Nations Unies à l'horizon 2030. Ainsi, l'ODD 16 cherche à promouvoir « l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable », à assurer « l'accès de tous à la justice » et à mettre en place à tous les niveaux « des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous ». Cette volonté d'assurer la sécurité et le bien-être de tous fait écho à l'ODD 5 sur la réduction de la violence envers les femmes et les filles et à l'ODD 11 sur la création de villes sûres et résilientes.

Les ODD réaffirment l'imbrication et l'interdépendance notoires entre sécurité, développement et droits de l'homme dans un cadre innovant d'une ambition et d'une portée inédites. Au titre de ce programme universel à l'horizon 2030, tous les États s'engagent à rendre compte de la réalisation des ODD au niveau national. Ils sont donc tenus de respecter leurs obligations et d'assurer l'accès à la justice et la sécurité de tous leurs citoyens. Pour honorer son engagement, chaque État devra redoubler d'efforts pour veiller à ce que les prestataires de services de sécurité adhèrent aux principes de bonne gouvernance.

En insistant sur la nécessité d'une plus grande

ouverture et d'une vision à plus long terme dans différentes sphères de la société, le Programme des Nations Unies à l'horizon 2030 confirme clairement le rôle joué par la GSS/RSS en matière de développement. La RSS vise à renforcer la sécurité des États et des citoyens en rendant la prestation, la gestion et la supervision en matière de services de sécurité plus efficaces et plus responsables, et en les intégrant dans le cadre du contrôle civil démocratique, de l'État de droit et du respect des droits de l'homme. En améliorant la capacité des acteurs aussi bien étatiques que non étatiques à prévenir et à gérer les conflits à long terme, la RSS est un outil précieux pour la réalisation de l'ODD 16 et des cibles y afférentes.

Relier paix et développement

Pour réaliser les ODD, il incombe à chaque pays de défendre les principes de bonne gouvernance auprès des prestataires de services de sécurité étatiques et non étatiques. Pour ce faire, il convient d'aborder la question de la sécurité sous l'angle du développement. Les ODD reconnaissent que les efforts déployés pour faire davantage correspondre sécurité nationale et sécurité des personnes au moyen de la RSS peuvent servir de catalyseur à des changements socioéconomiques de plus grande envergure. En veillant à n'exclure aucun groupe, la RSS contribue à l'établissement d'une société où « personne n'est laissé pour compte ». L'attachement du DCAF aux principes de l'appropriation au niveau



Photo: UN Photo/Cia Pak

local et de l'égalité des genres témoigne de cette approche. La RSS offre une solution pour remédier à des situations où des services de sécurité défaillants ont donné lieu à de profondes frustrations, alimenté des conflits et aggravé la fragilité de pays aux contextes très différents. En rendant manifestes et tangibles les liens entre l'exclusion sociale, politique et économique et les causes profondes des conflits, les ODD peuvent offrir un cadre de référence à l'échelle mondiale pour relier développement durable et pérennisation de la paix.

La mise en œuvre de l'ODD 16 +

En 2017, alors que s'amorce la deuxième année de mise en œuvre des ODD, la demande en stratégies nationales cohérentes fondées sur des données probantes sera plus forte que jamais. La paix, la justice et l'ouverture à tous figurent dans au moins neuf ODD (en plus de l'ODD 16). Les indicateurs axés sur la réduction de la violence, la réactivité des services publics et un degré élevé d'intégrité exigent donc des institutions de sécurité qu'elles se donnent à leur tour des objectifs ambitieux en termes de résultats.

Chercher à réaliser les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 donne ainsi l'occasion unique de mettre en œuvre la RSS de manière plus globale, en jetant une passerelle entre, d'un côté, l'efficacité et l'ouverture à tous du secteur de la sécurité et, de l'autre, la paix et

le développement durable. Les liens de causalité entre les cibles et les indicateurs de l'ODD 16+ sont cependant encore méconnus des décideurs politiques et des chercheurs universitaires.

La longue et vaste expérience du DCAF en matière de réforme des institutions de justice et de sécurité fait de lui un organisme particulièrement compétent pour combler ces lacunes majeures en termes de connaissances et de pratique dans le domaine de la GSS/RSS. Fort de cette expérience, il est à même d'aider ses partenaires aux niveaux national, régional et mondial à accroître l'incidence des mesures mises en œuvre pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Se placer dans la perspective de la GSS

En 2016, le DCAF a mené des activités de sensibilisation et de communication pour inciter les États à soutenir encore davantage les ODD. Il a également contribué au débat de politique applicable aux ODD à l'échelle internationale en élaborant des outils pédagogiques sur les approches, les expériences et les difficultés rencontrées dans la réalisation des ODD au titre de l'appui à la GSS/RSS.

En 2017 et par la suite, le Centre axera ses travaux de recherche et d'élaboration de politiques sur les éléments pertinents des ODD 5, 11 et 16, en étroite collaboration avec des organisations partenaires de la Genève internationale et d'autres régions du monde.

Faire de la prévention une priorité pour la pérennisation de la paix



omme souligné par le Secrétaire général des Nations Unies, la communauté internationale consacre souvent plus de temps et de ressources à résoudre des situations de crise qu'à les prévenir. Face à ce constat, une nouvelle approche a été élaborée pour prévenir l'éclatement, la poursuite ou la reprise de conflits : le Programme de pérennisation de la paix. En rupture nette avec une époque où les efforts de consolidation de la paix se limitaient généralement à des situations post-conflit, cette évolution exige de concevoir le processus de paix dans sa globalité, de la prévention au maintien de la paix et au développement à long terme, en passant par le rétablissement de la paix.

De récentes résolutions des Nations Unies reconnaissent que l'existence d'un secteur de la sécurité efficace et responsable joue un rôle crucial dans la consolidation de la paix et la stabilité, un secteur dysfonctionnel et politisé constituant souvent un facteur de conflit. La RSS peut contribuer à la pérennisation de la paix en veillant à ce que les institutions de sécurité aient la capacité d'assurer la protection des citoyens de manière responsable. Elle crée et renforce des institutions de sécurité au moyen de solides cadres juridiques et réglementaires, d'organes de gestion efficaces et responsables, et par une formation et un équipement appropriés. Pour

pérenniser la paix, il convient donc de renforcer en priorité la responsabilisation, la participation, la transparence, l'impartialité et l'efficacité du secteur de la sécurité.

Renforcer la résilience

L'invitation à concevoir la pérennisation de la paix selon une approche plus globale donne l'occasion de revoir la façon traditionnelle d'envisager le processus de réforme. Dans une optique de prévention, il conviendra de se pencher plus avant sur la façon d'accroître la résilience des sociétés et de répondre à des revendications sociales légitimes pour empêcher les crises de dégénérer et prévenir l'apparition de conflits violents. Pour ce faire, il est indispensable de bien cerner les facteurs de conflit et le rôle joué par le secteur de la sécurité dans un contexte donné, à savoir s'il représente en soi une source de paix ou une cause d'instabilité. Il importe également d'accepter la dimension essentiellement politique de la RSS, une démarche visant à établir un cadre pour traiter de questions importantes liées au pouvoir et à l'exclusion aussi bien au niveau national que local.

L'appropriation par tous de la réforme au niveau national est le seul socle sur lequel la RSS peut s'appuyer pour assurer une paix pérenne, tout en favorisant le dialogue local en appui des



efforts de réconciliation nationale. Négocier de nouveaux accords pour la sécurité de l'État et des personnes fait partie intégrante de ce processus, et il convient d'impliquer dans le dialogue un éventail représentatif de toutes les parties prenantes selon une approche ascendante. En soutenant cette concertation, l'attachement du DCAF à l'appropriation nationale reconnaît que les principaux artisans et préservateurs de paix sont ceux qui œuvrent quotidiennement à la pérennisation de la paix et de la sécurité au sein de leur propre communauté.

Pérenniser la paix grâce à la RSS

Pour pouvoir exploiter de manière optimale le soutien à la RSS provenant de sources extérieures et inscrire cette aide dans le cadre d'une stratégie de pérennisation de la paix, il importe que les acteurs internationaux aient conscience que la RSS est un processus de longue haleine. Tout en reconnaissant que le format, les ressources et les types de programmes liés à la réforme seront propres à chaque situation, il convient de répartir l'aide extérieure sur l'ensemble du continuum des activités de paix.

Pour s'attaquer rapidement aux causes profondes des conflits et prévenir leur réapparition, l'appui de la communauté internationale à la RSS devra également s'accompagner d'une meilleure

prise en compte des questions liées à la paix, au développement durable et aux droits de l'homme.

Il ressort clairement de l'expérience et des résultats obtenus par le DCAF en 2016 que les droits de l'homme, la sécurité et le développement sont indissociables de ses activités de RSS. Les programmes de RSS du Centre s'emploient à lutter contre les diverses causes de conflits violents, notamment les inégalités entre les genres, l'instabilité nationale, le caractère illégitime des institutions et l'exclusion politique.

Le DCAF continue par exemple d'aider la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à mettre en place son cadre RSS/GSS, lequel est perçu comme un outil important pour la pérennisation de la paix dans cette région du monde. De même, l'appui du Centre au renforcement de la gouvernance des structures et des accords de sécurité dans les régions frontalières favorise un meilleur échange d'informations et permet de détecter des signes avant-coureurs susceptibles d'aider à la prévention de conflits violents.

En 2017, le DCAF continuera de s'attaquer aux causes profondes des conflits en apportant son appui au processus de réforme entamé dans différents pays ; il renforcera également sa participation au Programme de pérennisation de la paix en mettant l'accent sur le rôle de la RSS dans la prévention des conflits violents.

Relever les défis de la gouvernance démocratique

En 2016, les fondements de la démocratie ont à nouveau été mis à rude épreuve sur la scène internationale. Face à la multiplication des menaces à la sécurité et des difficultés socioéconomiques, des principes de gouvernance démocratique jusque-là incontestés ont été remis en cause dans plusieurs pays. Au niveau national, des lois controversées et des amendements constitutionnels ont entraîné le détournement d'instruments de gouvernance démocratique à des fins antidémocratiques, ce qui a parfois débouché sur des violences électorales ou politiques. Dans certains cas, des élections destinées à servir d'alternative durable à la violence ont entraîné la reprise de conflits violents. Le populisme a refait son apparition, mettant en péril le contrat social en place dans des démocraties bien établies du Nord, et les renversements de régimes démocratiques, tout comme les crises de gouvernance, se font plus fréquents.

Un sentiment d'échec

Au niveau international, la confiance dans le multilatéralisme n'a jamais été aussi faible et de grandes institutions de gouvernance mondiale se heurtent à des difficultés croissantes. La pérennité des efforts de consolidation de la paix et d'édification d'États dans des régions en situation de fragilité est remise en question et, par voie de conséquence, l'utilité de la RSS dans les opérations de paix l'est aussi. La lassitude en ce qui concerne les

interventions dans de nombreuses zones de conflits internationaux alimente un sentiment d'échec et un scepticisme généralisé envers la capacité d'efforts concertés à l'échelle internationale à rétablir la stabilité, pérenniser la paix ou instaurer un régime démocratique. En faisant de la stabilisation post-conflit une priorité, le critère de réussite consistant à garantir les libertés démocratiques et la protection des droits de l'homme a été revu à la baisse, au profit du maintien de l'ordre public fondé sur le recours à la force armée.

Les risques de l'aide à la sécurité

Le scepticisme accru envers la promotion de la démocratie au sein du secteur de la sécurité a amené un nombre croissant d'acteurs à se tourner vers une conception de l'aide à la sécurité visant à « former et équiper », une approche qui favorise la modernisation sur le plan technique mais qui, parallèlement, ne s'accompagne pas de mesures de contrôle démocratique efficaces concernant l'usage de la force. Ce type d'aide à la sécurité privilégie le recours à la force armée en cas de troubles d'ordre politique, souvent en réponse aux priorités des pays donateurs en matière de sécurité. Au niveau national, les programmes visant à « former et équiper » peuvent avoir de lourdes conséquences, parfois même catastrophiques. En encourageant des pratiques d'exclusion sur le plan sécuritaire, en consolidant des régimes autocratiques et en faisant fi des violations des droits de l'homme, l'aide à la sécurité non accompagnée d'un système de gouvernance



Photo: Shutterstock.com/roibu

démocratique peut alimenter un mécontentement politique ou social capable de perdurer pendant plusieurs années.

Un très grand nombre d'éléments, de même que la propre expérience du DCAF, permettent d'expliquer précisément les raisons pour lesquelles l'érosion de la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité est dangereuse. Il a ainsi été clairement démontré que la politisation du secteur de la sécurité et la gouvernance excluant certaines composantes de la société faisaient partie des causes profondes des conflits nationaux ou internationaux. Le non-respect des principes démocratiques fondamentaux de la gouvernance représentative et soucieuse de n'exclure aucun groupe, de l'État de droit et du respect des droits de la personne donne lieu à des affrontements plus fréquents entre les citoyens et les forces de sécurité. Il ressort également d'une expérience durement acquise dans de nombreux théâtres de conflits que tout dysfonctionnement du système de gouvernance au sein du secteur de la sécurité entrave le développement et favorise l'apparition de conditions propices à la violence politique.

Remettre la démocratie en tête des priorités

Se recentrer sur les principes de la gouvernance démocratique est aujourd'hui devenu indispensable. Le DCAF a ainsi un rôle essentiel à jouer dans la promotion d'une responsabilisation accrue, d'une plus grande transparence, d'une participation la plus large possible et d'une égalité dans la prestation de

services de sécurité. Or, le DCAF se heurte à d'autant plus de difficultés qu'il y a urgence à renforcer la gouvernance démocratique.

Surmonter ces difficultés sera l'un des axes stratégiques prioritaires du DCAF en 2017. Le Centre s'emploiera notamment à tirer le meilleur parti de son vaste réservoir de connaissances et de données d'expérience pour apporter la preuve que rendre la gouvernance du secteur de la sécurité plus démocratique doit demeurer une priorité à long terme essentielle pour les différentes parties prenantes aux niveaux national et international.

Les activités réalisées en 2016 par le DCAF en Arménie témoignent des efforts déployés par le Centre pour renforcer la gouvernance démocratique. L'objectif dans ce pays était d'améliorer le dialogue entre la police, les institutions démocratiques et la société civile, d'accroître la transparence et l'obligation de rendre compte à la population des forces de police et d'intégrer l'égalité des genres dans les pratiques de maintien de l'ordre. En Asie du Sud-Est, le DCAF a continué de soutenir le Forum interparlementaire sur la gouvernance du secteur de la sécurité (FIP-GSS), une plateforme régionale permettant le partage entre parlementaires de données d'expérience sur les bonnes pratiques dans le domaine de la GSS. En 2017, le DCAF continuera d'appuyer la mise en place d'un mécanisme de consignation des plaintes permettant aux Palestiniens de déposer plainte à l'encontre des forces de sécurité ; il maintiendra également l'aide apportée au Myanmar pour renforcer le contrôle parlementaire des forces de police.

Prévenir l'extrémisme violent en favorisant le respect des droits de l'homme et de l'État de droit

Au lendemain des attentats du 11 septembre, de nombreux acteurs internationaux ont placé la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent au cœur de leurs préoccupations. Cette tendance s'est confirmée en 2016 avec l'apparition de nouveaux troubles au Moyen-Orient, en Afrique du Nord et de l'Ouest, dans le Caucase, en Asie du Sud et dans d'autres régions, les attaques terroristes perpétrées en Europe venant accentuer ce mouvement de déstabilisation. Les cycles de conflits perdurent de plus en plus, créant des conditions propices à l'expansion des groupes extrémistes. Parallèlement, les médias sociaux et les technologies sans fil facilitent la diffusion d'idéologies violentes par-delà les frontières, un phénomène qui se propage à une vitesse fulgurante et qu'aucun gouvernement ne saurait enrayer à lui seul. Dans ce contexte, les craintes vis-à-vis de la violence extrémiste n'ont cessé de s'accroître chez les citoyens pacifiques comme chez les dirigeants politiques du monde entier.

La communauté internationale est de plus en plus consciente de la nécessité de mettre davantage l'accent sur la prévention et la participation du plus grand nombre pour lutter contre l'extrémisme violent. Néanmoins, la distinction entre stratégie « de lutte » et stratégie « de prévention » reste davantage d'ordre politique et sémantique que pratique. En outre, de profonds désaccords subsistent entre les États, la société civile et le

milieu de la recherche sur la façon de concevoir et de relever les défis liés à l'extrémisme violent et au terrorisme. Tandis que certains évoquent une menace existentielle omniprésente qui doit être essentiellement combattue par une répression accrue, d'autres font observer qu'un appareil répressif qui viole les droits de l'homme ne fait en réalité qu'accroître l'extrémisme violent.

Des stratégies soucieuses de n'exclure aucune partie

Le large éventail de solutions possibles face à l'extrémisme violent est proportionnel à la complexité des causes profondes et des engrenages qui poussent des individus à commettre des actes de violence. Dix ans de recherche concertée ont permis d'aboutir à la conclusion que l'exclusion sociale, économique et politique alimente les discours extrémistes. Par conséquent, pour porter leurs fruits, les actions de lutte contre l'extrémisme et les mesures anti-terroristes doivent s'inscrire dans le cadre de stratégies globales de développement socioéconomique et de participation de toutes les parties à la vie politique.

En tant qu'instrument permettant à l'État de faire face à la menace de l'extrémisme violent, le secteur de la sécurité est un élément déterminant pour établir si ces stratégies ont des effets positifs ou négatifs. Côté négatif, toute action sécuritaire qui ferait fi des droits de l'homme et des problèmes de corruption risque d'attiser l'hostilité des



personnes mêmes qu'elle s'efforce de protéger ou de déradicaliser. Côté positif, insister sur la protection des droits de l'homme et le respect de l'État de droit dans les actions de lutte contre l'extrémisme violent peut contribuer à apaiser les rancœurs susceptibles d'entraîner une radicalisation, tout en proposant un message convaincant différent du discours tenu par des individus radicalisés. Qui plus est, un secteur de la sécurité réactif, responsable et soucieux de n'exclure aucun groupe est plus à même de dialoguer avec la communauté lorsque celle-ci joue elle-même un rôle clé dans la détection des menaces potentielles et la prévention de la radicalisation.

Des approches fondées sur les droits de l'homme

En favorisant le développement d'une culture de responsabilisation et la prestation de services de sécurité et de justice adaptés et axés sur les citoyens, la collaboration entre le DCAF et les services de sécurité du monde entier joue un rôle de premier plan dans la lutte contre le mécontentement pouvant servir de terreau à l'extrémisme violent.

En 2016 par exemple, le DCAF a dispensé des formations sur les normes en vigueur en matière de justice pénale et de prévention de la torture à l'intention de magistrats civils et militaires, de procureurs et de cadres de la Direction générale des centres de détention et de redressement de Gaza. Le Centre a également soutenu la Suisse et

le Royaume-Uni dans la réalisation d'une étude internationale axée sur les droits de l'homme et consacrée aux bonnes pratiques gouvernementales et aux enseignements tirés de la mise en œuvre de mesures de prévention et de lutte contre le terrorisme sur Internet. Sur la base des résultats de cette étude, des recommandations seront formulées, accompagnées de méthodes et d'approches fondées sur les droits de l'homme, pour limiter le pouvoir d'attraction et l'utilisation des plateformes en ligne faisant l'apologie de l'extrémisme violent.

En 2017, le DCAF continuera de mobiliser toutes les compétences disponibles auprès de ses États membres et partenaires pour élaborer des programmes novateurs destinés à répondre aux enjeux de l'extrémisme violent. Il travaillera par exemple à la mise en place d'un nouveau programme sur la jeunesse et la sécurité en Tunisie visant à accroître la capacité des organisations de la société civile (OSC) et des pouvoirs publics à communiquer et à mieux cerner les besoins sécuritaires des jeunes et y répondre. Le manque de confiance entre les jeunes et les pouvoirs publics pouvant directement alimenter l'extrémisme violent, ce programme permettra de favoriser la coopération et le dialogue de part et d'autre.

Parallèlement, le bureau du DCAF à Ljubljana assurera pour le compte de l'Union européenne la coordination de l'Initiative de lutte contre le terrorisme dans l'ouest des Balkans, laquelle vise à combattre la radicalisation et l'extrémisme violent dans la région.



Des solutions de RSS sur mesure pour améliorer les services de sécurité et de justice dans un large éventail de pays partenaires

Photo: Shutterstock.com/Andrew F. Kazmierski

Les partenariats nationaux au service d'une sécurité et d'une justice renforcées

Le DCAF doit la réussite de sa collaboration avec ses partenaires nationaux à un principe qui sous-tend chacune de ses activités: le principe d'appropriation nationale fondée sur la participation de toutes les parties.

La première responsabilité de l'État est de faire régner la justice et d'assurer la sécurité de la nation et des citoyens. De nombreux pays dans le monde s'associent au DCAF pour s'acquitter de cette responsabilité en renforçant les compétences de leurs systèmes de sécurité et de justice et leur capacité à rendre des comptes. Dans chacun de ces pays, le DCAF s'emploie à trouver des solutions pour permettre aux services de sécurité de l'État de surmonter les obstacles et d'offrir des prestations plus justes et soucieuses de n'exclure aucune partie.

Le DCAF a parfaitement conscience que des modèles de réforme standardisés et des approches uniformisées ne peuvent s'appliquer au contexte social, politique et historique particulier de chaque pays. C'est la raison pour laquelle il intervient à la demande de ses partenaires nationaux et élabore des stratégies sur mesure pour adapter les principes universels de bonne gouvernance à la situation sécuritaire locale. Le DCAF doit la réussite de sa collaboration avec ses partenaires nationaux au principe d'appropriation nationale fondée sur la participation de toutes les parties qui sous-tend chacune de ses activités. Le Centre s'appuie sur de longues années d'expérience et de relations de travail fructueuses avec ses partenaires nationaux pour leur proposer des orientations et des solutions et les aider de manière individualisée à améliorer leurs systèmes de sécurité et de justice, dans l'intérêt de l'État comme des citoyens.

Afrique subsaharienne

Les difficultés liées à l'instabilité politique sont particulièrement graves en Afrique subsaharienne et contribuent à un nombre assez élevé de conflits dans cette région du monde. En s'appuyant sur les résultats obtenus en 2016, le DCAF continuera d'étoffer ses priorités thématiques, sa méthodologie et son savoir-faire en fonction de chaque situation afin de renforcer la bonne gouvernance du secteur de la sécurité dans cette région.

En 2016, le DCAF a continué d'aider ses États partenaires à améliorer le contrôle, la gestion et la prestation de services de sécurité en accordant une attention toute particulière à l'Afrique de l'Ouest. Il a notamment apporté son soutien au ministère malien de la Sécurité et de la Protection civile dans la compilation et la diffusion de plus de 300 textes de loi, mesures et autres documents officiels sur les rôles et les responsabilités des forces de sécurité. Cette initiative a permis de renforcer le cadre juridique et normatif en place, lequel pourra servir de socle à de prochaines réformes législatives. L'accès des Maliens, y compris des OSC, au cadre juridique régissant le secteur de la sécurité a lui aussi été facilité. Au Niger, le DCAF a aidé le ministère de l'Intérieur à élaborer un nouveau Code de conduite destiné à renforcer l'obligation de rendre des comptes pour les forces de police et à instaurer des normes en matière de déontologie et de comportement éthique. Ce Code de conduite a été diffusé à plus de la moitié des effectifs de la police sous forme d'imprimé ou dans le cadre d'ateliers de sensibilisation ou de formations au respect des normes. Au Sénégal, le DCAF a collaboré avec la Direction des études, du contrôle et de la législation du ministère des

« Aujourd'hui, grâce au DCAF, j'ai rencontré pour la première fois le coordonnateur pour la société civile de la gendarmerie... J'ai pu lui parler, lui poser des questions, l'informer de ce que nous faisons au sein de notre organisation pour favoriser le dialogue entre les communautés locales et les responsables de la sécurité dans différentes régions du pays. »

– Amadou Maguiraga, chercheur, Institut malien de recherche-action sur la paix (IMRAP)

Forces armées afin d'appuyer la mise en œuvre de la Stratégie ministérielle sur l'égalité des genres.

Le DCAF a favorisé un dialogue éclairé et constructif entre différents acteurs étatiques, du secteur de la sécurité et de la société civile de la région. En Afrique subsaharienne, parler ouvertement de sécurité est parfois jugé tabou. Donner les moyens de s'exprimer à une population mieux informée et favoriser un dialogue plus constructif entre membres de la société civile et forces de l'ordre peut dynamiser les échanges sur la sécurité entre l'État et la société.

Au Mali, l'appui du DCAF a fortement contribué à faire en sorte que la société civile soit officiellement représentée au sein du mécanisme national de coordination de la RSS établi conformément à



Renforcement du rôle des acteurs de la société civile dans la responsabilisation du secteur de la sécurité

Photo: DCAF

l'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger de 2015. Le Centre a également organisé des formations à l'intention de la société civile, de la Commission nationale des droits de l'homme et de l'institution de médiation du Mali. Au Liberia, il a collaboré avec la section nationale du Réseau des femmes du fleuve Mano pour la paix (REFMAP) afin de réduire les risques de reprise des conflits en renforçant la participation des membres de la communauté, et surtout des femmes, aux efforts de prévention des conflits.

Les outils pédagogiques du DCAF mis à la disposition des acteurs locaux et nationaux sont venus appuyer les mesures prises pour améliorer la gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique subsaharienne. L'Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique (ARGA), une OSC malienne, a ainsi indiqué avoir utilisé la publication du DCAF intitulée *Le rôle de la société civile dans la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité (Outil 6)* pour sensibiliser et former des membres des régions de Ségou, Mopti et Tombouctou.

Le Centre a également contribué au lancement d'un observatoire national de la société civile et d'une plateforme de partage des connaissances en ligne sur la gouvernance des services de sécurité privée destinée à 20 OSC issues de neuf pays de l'Afrique francophone : Burkina Faso, Côte d'Ivoire,

Gabon, Guinée, Mali, Niger, République du Congo, République démocratique du Congo et Sénégal. Le DCAF prévoit d'élargir ce réseau à des pays anglophones dès 2017.

La forte mobilisation du DCAF en Afrique de l'Ouest se poursuivra en 2017 et les partenariats existants seront renforcés. Le DCAF intensifiera aussi le soutien apporté au Niger afin d'améliorer l'intégrité des forces de police et leur obligation de rendre des comptes, et de renforcer la capacité des organes de contrôle démocratique.

De manière analogue, au Mali, le Centre continuera de fournir des avis au mécanisme national de coordination de la RSS et soutiendra les efforts déployés par le pays pour renforcer le contrôle interne des forces de sécurité, entreprendre des réformes législatives, promouvoir l'égalité des genres et favoriser la participation de la société civile.

Le DCAF s'efforce d'élargir son soutien à d'autres régions en dehors de l'Afrique de l'Ouest. Dans le cadre de sa stratégie, en 2016, il s'est par exemple longuement entretenu avec les autorités nationales de son tout dernier État membre, Madagascar, pour appuyer son processus de RSS. En 2017, cette concertation débouchera sur un projet destiné à renforcer l'intégrité et la responsabilisation des forces de police.

Moyen-Orient et Afrique du Nord

La région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) est l'une des zones d'opérations les plus actives pour le DCAF. Les défis à relever varient énormément d'un pays à l'autre mais tous les habitants de la région partagent une même aspiration : l'instauration de gouvernements légitimes et responsables capables d'offrir des services efficaces et rentables, notamment en matière de sécurité. Le DCAF aide les gouvernements, les parlements, la société civile et les médias à mettre en place des institutions de sécurité démocratiques, rendant des comptes et proposant des services à l'ensemble des citoyens. L'objectif est également de favoriser la stabilité, l'une des conditions préalables au développement.

Dans le cadre de son processus de transition démocratique, la Tunisie s'efforce de réformer son secteur de la sécurité. En appui des efforts déployés par le pays pour améliorer le respect des droits de l'homme, le DCAF a formé des médecins et des juges à l'utilisation de preuves médico-légales dans le cadre d'enquêtes sur des allégations de mauvais traitements. Parallèlement, il a renforcé sa collaboration avec le ministère de la Justice, notamment en matière d'audition de mineurs. Il a soutenu le ministère de l'Intérieur dans sa planification stratégique et dans le domaine de la communication (par exemple en ce qui concerne la communication en temps de crise et les relations avec les médias). Enfin, il s'est employé à renforcer les capacités de contrôle parlementaire en travaillant avec deux commissions parlementaires compétentes.

Dans la plupart des pays de la région MENA, le débat public sur le secteur de la sécurité a longtemps été considéré comme trop sensible et par conséquent « interdit ». Pour promouvoir un débat ouvert et démocratique sur les résultats et

« En tant que colonel dans l'armée tunisienne spécialisé en sécurité et stratégie militaire, le contenu de la base de données juridique présente pour moi un très grand intérêt. C'est un outil précieux dans la surveillance au quotidien du secteur de la sécurité de mon pays. »

– Colonel dans les forces armées tunisiennes

les responsabilités des prestataires de services de sécurité, il est essentiel de faire évoluer ce comportement. Pour ce faire, le DCAF a entrepris d'améliorer l'accès aux informations sur la GSS. Les bases de données en ligne créées par le DCAF pour la Libye et la Tunisie (www.security-legislation.ly et www.legislation.tn) donnent une vue d'ensemble de la législation de ces deux pays relative au secteur de la sécurité et informent les utilisateurs des projets de loi à l'étude ou des textes récemment promulgués.

Pour obtenir des résultats dans le domaine de la prestation de services de sécurité, il importe de n'exclure aucune partie prenante et de favoriser la participation la plus large possible de la société civile. En 2016, le DCAF a aidé la Ligue nationale tunisienne de la femme policière à consolider sa structure et à définir plus précisément sa mission dans le cadre d'un plan d'action global. Dans les Territoires palestiniens occupés, le DCAF a apporté son soutien à des partenaires locaux œuvrant à l'amélioration de la situation des femmes dans



le secteur de la sécurité et en Jordanie, il a formé les forces armées à l'intégration des normes internationales sur la place du genre dans leurs structures et politiques.

En dépit d'un contexte sécuritaire difficile en Libye, le DCAF a maintenu le dialogue avec toutes les parties et proposé d'aider à la planification de réformes du secteur de la sécurité de ce pays. Il a formé la Direction de l'administration pénitentiaire à l'intégration des normes internationales dans ses opérations. Il a également formé Al Sabeel, une ONG libyenne partenaire, à la réalisation d'inspections de lieux de détention et à la mise en place de nouveaux protocoles et règles applicables à ce type de visite.

En 2016, le DCAF a célébré le 10^e anniversaire de sa présence dans les Territoires palestiniens occupés. Durant toute cette période, le Centre a su forger une relation de confiance avec les acteurs locaux et contribuer à la mise en place d'institutions plus démocratiques et responsables. Il a par exemple aidé les autorités palestiniennes à instaurer un système plus efficace de traitement des plaintes permettant de réaliser des enquêtes suite à des plaintes déposées par des citoyens à l'encontre des institutions de sécurité palestiniennes. Toujours en 2016, le Centre a également offert des services consultatifs aux institutions palestiniennes participant à l'élaboration d'une nouvelle législation relative au secteur de la sécurité, notamment au moyen d'une formation sur la façon d'intégrer les normes internationales pertinentes dans les projets de lois.

Au Liban, le DCAF a renforcé ses activités en aidant le ministère de la Justice à améliorer sa communication avec les citoyens. Dans le cadre de cette collaboration, le ministère a conçu un site web convivial comprenant des procédures électroniques qui faciliteront l'accès des utilisateurs

aux différents services. Ce site sera officiellement inauguré en 2017.

Le dialogue et la compréhension mutuelle sont des outils précieux et efficaces dans l'atténuation et la gestion des conflits et dans la prévention de la radicalisation. Le DCAF a continué de favoriser le dialogue sur la GSS dans toute la région, ce qui s'est notamment traduit par des échanges directs entre des pays du Golfe et d'autres régions, et par une participation active à d'autres projets tels que des échanges de jeunes au niveau régional.

Inciter les institutions de sécurité à être plus respectueuses des droits de l'homme et de l'État de droit contribue à apaiser les rancœurs qui favorisent la montée de l'extrémisme violent. En 2017, le DCAF continuera de mettre l'accent sur l'appropriation et la mise en œuvre de la RSS au niveau local. Pour ce faire, il conjuguera ses efforts à ceux de toutes les parties prenantes résolues à améliorer la prestation de services de sécurité, la transparence, les capacités de rendre des comptes et la légitimité.

Le Fonds d'affectation pour l'aide au développement du secteur de la sécurité en Afrique du Nord (TFNA)

Face à un contexte opérationnel en constante mutation, le DCAF – mais aussi ses donateurs – doit faire preuve de souplesse. Appliquer une approche stricte à une situation complexe et évolutive peut en effet nuire à l'efficacité des mesures. Pour relever ce défi, les États membres du DCAF ont créé le Fonds d'affectation pour l'aide au développement du secteur de la sécurité en Afrique du Nord, lequel assure le financement de toutes les activités du Centre dans cette région. Ce fonds permet au DCAF de répondre de manière plus efficace aux demandes d'assistance et de consacrer ses ressources à l'introduction de changements conformes aux priorités locales. Il sert également d'instance de coordination de la communauté des donateurs, un élément indispensable à l'obtention de résultats tangibles et à l'optimisation des ressources.

Pour de plus amples informations, voir www.dcaf-tfna.org



Europe du Sud-Est

Les activités du DCAF en Europe du Sud-Est visent à contribuer à la réalisation des objectifs prioritaires énoncés par la région, à savoir l'instauration et la pérennisation de la paix et de la stabilité au niveau régional et l'intégration euro-atlantique. La mise en place d'un système de gouvernance du secteur de la sécurité plus responsable, plus transparent et plus efficace est indispensable pour aller de l'avant, et elle le restera en 2017.

Le DCAF est reconnu dans la région pour avoir su créer un partenariat fructueux sur la sécurité des frontières. Fort de cette expérience, il a continué en 2016 d'aider les autorités nationales à mettre en accord les cadres normatifs et opérationnels aux frontières et les critères Schengen de l'UE. Il a également appuyé la mise en place de cadres juridiques et institutionnels plus solides pour faire face à des menaces transfrontalières telles que la traite des êtres humains. En conséquence, les acteurs nationaux organisent et mènent à bien avec succès des opérations de police communes et coordonnées destinées à combattre le crime organisé.

Le bureau du DCAF de Ljubljana abrite le Secrétariat de la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est (CCP ESE), lequel aide les États de l'Europe du Sud-Est à améliorer la coopération policière conformément aux normes et bonnes pratiques de l'UE. Le processus d'application aide les parties contractantes à renforcer leurs capacités et leurs politiques nationales, de même que les protocoles bilatéraux et multilatéraux

nécessaires à la mise en œuvre de la Convention. Surtout, les différentes ententes et dispositions se sont traduites dans les faits par une coopération concrète : opérations et enquêtes conjointes, échange accru d'informations et renforcement de la collaboration avec les services de police de l'UE dans la lutte contre la criminalité et le terrorisme. Suite à la décision du Conseil des ministres de la CCP ESE, cette coopération sera élargie de façon à englober l'échange automatisé d'expertises ADN, d'empreintes et de numéros de plaques d'immatriculation conformément à un nouveau traité en cours de négociation. La région sera ainsi mieux armée pour lutter contre la criminalité transnationale qui sévit le long de la route des Balkans et qui demeure une grave menace pour la sécurité de la région et de l'Europe.

Des parlements dans des pays de l'Ouest des Balkans ont également fait appel au DCAF pour les aider à renforcer l'obligation de rendre des comptes pour leurs secteurs de la sécurité. En République de Macédoine par exemple, suite à des recommandations unanimes visant à améliorer la gouvernance des services du renseignement (formulées par le parlement avec l'appui du DCAF), le gouvernement a pris la décision d'entamer une réforme globale de ces services.

Toujours dans l'Ouest des Balkans, grâce à un soutien en matière de renforcement des capacités institutionnelles, le Centre a permis à des commissions parlementaires sur la sécurité de jouer un rôle plus important dans le contrôle du secteur de la sécurité. Ces commissions ont notamment redoublé d'efforts pour intégrer l'égalité des genres dans les processus



Faciliter la coopération et le renforcement des capacités des forces de police en Europe du Sud-Est

Photo: DCAF

législatifs et décisionnels. De manière analogue, les travaux du DCAF ont encouragé la société civile à participer à un dialogue éclairé et fondé sur des données objectives sur la GSS et à contribuer à l'élaboration de politiques de sécurité.

Le DCAF a témoigné de sa détermination à promouvoir l'égalité des genres en soutenant les efforts déployés par le système judiciaire de Bosnie-Herzégovine pour prévenir le harcèlement sexuel et lié au genre au sein de ses institutions. En collaboration avec son partenaire local, l'Atlantic Initiative, le Centre a aidé un groupe de juges et de représentants de l'appareil judiciaire à élaborer et mettre en œuvre des directives sur ce sujet dans les institutions judiciaires de Bosnie-Herzégovine. Suite à cette démarche, des instances judiciaires de tout le pays se sont engagées à prévenir la violence sexiste et ont entrepris de former et de nommer 79 conseillers en matière de harcèlement sexuel et lié au genre.

Contribuer au renforcement de la redevabilité et de la réglementation des entreprises de sécurité privée (ESP) figurait également parmi les priorités du DCAF au niveau régional. Pour aider à mieux cerner le secteur de la sécurité privée, notamment les lacunes et les problèmes en matière de réglementation de ce secteur en Europe du Sud-Est, le Centre a soutenu des OSC locales dans la réalisation de travaux de recherche sur le secteur de la sécurité privée.

En 2017, le DCAF continuera de soutenir la mise en place de processus de RSS en Europe du Sud-Est pilotés au niveau local. Il se concentrera sur la réforme de la police et sur la coopération régionale

« Le DCAF et le Programme sur la sécurité des frontières ont fait un travail remarquable pour l'harmonisation de la sécurité aux frontières. Il se traduit par la mise en place de points de passage frontaliers communs, de patrouilles mixtes, et d'enquêtes et d'activités de surveillance conjointes aux frontières. »

– Dragan Mektić, ministre de la Sécurité de Bosnie-Herzégovine

des services de police et aidera les parlements et les instances de contrôle indépendantes à s'acquitter effectivement de leur mission. Au titre de son engagement constant à favoriser la stabilité de la région, il inscrira tous ses nouveaux programmes dans le cadre du projet de Gouvernance intégrée en matière de sécurité intérieure (IISG). Lancée par l'UE, cette initiative stratégique vise à accroître l'efficacité de la coopération en matière de sécurité dans la région pour les domaines de la prévention de l'extrémisme violent et de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, et dans le renforcement du contrôle des frontières.

Europe de l'Est, Caucase du Sud, Asie centrale

En 2016, le DCAF a servi de catalyseur à la mise en œuvre de programmes de GSS dans des pays de l'ex-Union soviétique en accordant une attention particulière à la gouvernance démocratique en Ukraine.

Le DCAF a appuyé la tenue d'un débat public sur les difficultés liées à la mise en œuvre de la RSS en Ukraine par trois moyens différents : la mise en place d'un nouveau forum de discussion multipartite sur la GSS, la réalisation d'une étude sur les perceptions du public et la création d'une plateforme d'information sur le sujet (www.ukrainesecuritysector.com). Ce site web, qui donne des informations complètes sur le secteur de la sécurité du pays en ukrainien et en anglais, est un outil novateur qui permet d'échanger des informations très variées sur les meilleures pratiques ainsi que des documents relatifs au projet, dont l'étude sur les perceptions du public.

Parallèlement, le DCAF a coopéré avec le coordinateur de projet de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en Ukraine afin de contribuer au remaniement du concept de contrôle démocratique des forces armées. L'objectif est de faciliter la révision de la loi actuellement en vigueur en Ukraine sur le Contrôle civil démocratique des organisations militaires et organes de sécurité intérieure de l'État.

Pour la deuxième année consécutive, sur la base d'un protocole d'entente tripartite, le DCAF a coopéré avec le coordinateur de projet de l'OSCE en Ukraine et le Centre international de déminage humanitaire – Genève (CIDHG) afin de contrecarrer les menaces que représentent les mines terrestres, les munitions non explosées (UXO) et les restes explosifs de guerre (REG) en Ukraine.

Le Centre s'est également fortement investi dans des activités visant à atténuer le risque de violence domestique dans la région. En Ukraine, il a

« Je saisis cette occasion pour exprimer ma profonde gratitude au DCAF pour les précieux conseils qu'il nous a prodigués lors de la rédaction du projet de loi. Pour la première fois, ou presque, de l'ère postsoviétique, nous nous sommes efforcés de réglementer par voie législative le contrôle civil – et parlementaire – du secteur de la sécurité et de la défense, lequel n'avait pas été ouvert aux citoyens depuis de nombreuses années. »

– Heorhii Kryuchkov, ancien président de la Commission de sécurité nationale et de défense de la Verkhovna Rada (Parlement) d'Ukraine



Faciliter l'échange de meilleures pratiques dans le secteur de la sécurité
Photo: DCAF



Aide au renforcement des politiques liées à la stratégie de lutte antimines et à la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité ukrainien

Photo: OSCE/Rene BeBeau

aidé le système judiciaire à mieux intégrer le thème de l'égalité des genres dans les politiques et les structures du secteur de la sécurité en dispensant une formation entre pairs en Bosnie-Herzégovine. Il a par ailleurs mené des enquêtes et des entretiens auprès de victimes, de policiers, de procureurs et de juges en appui aux dispositions prises par le gouvernement ukrainien afin d'améliorer les solutions proposées par le secteur de la justice pénale pour lutter contre la violence domestique et les violences faites aux femmes. En Arménie, le DCAF a organisé un atelier sur la violence domestique à l'intention de cadres intermédiaires et supérieurs de la police arménienne. Plus globalement enfin, en Géorgie, au Kirghizistan et au Tadjikistan, le Centre a mis l'accent sur l'importance de l'égalité des genres.

Avec l'appui constant du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS-Suisse), le DCAF a également aidé d'autres partenaires à asseoir leurs processus de contrôle démocratique et à accroître la responsabilisation et la transparence en matière

de gestion du secteur de la sécurité. Il a poursuivi sa collaboration avec le Bureau de l'OSCE à Erevan et apporté un appui conséquent aux programmes de réforme des services de maintien de l'ordre en dispensant des formations et en organisant des consultations publiques pour contribuer à l'amélioration des services de sécurité intérieure. Au Tadjikistan, le Centre a continué d'appuyer les efforts conjoints déployés par l'OSC locale TCH Daftari Ozodihoi Sharavandi et l'institution de médiation nationale pour assurer le respect des droits de l'homme dans les forces armées du pays.

En 2017, le DCAF continuera de travailler en collaboration étroite avec les acteurs internationaux, régionaux, nationaux et locaux de la région. Il s'emploiera à accélérer les efforts visant à favoriser la transparence et la responsabilisation au sein du secteur de la sécurité, pour faire de la sécurité un bien public. Parallèlement, il maintiendra son soutien aux initiatives régionales en faveur des droits de l'homme et multipliera les activités visant à intégrer l'égalité des genres dans les politiques et les pratiques du secteur de la sécurité.

Asie-Pacifique

La collaboration de longue date entre le DCAF et les pays de la région Asie-Pacifique a mené à la création en 2017 d'un nouveau service du DCAF entièrement consacré à la promotion de la gouvernance démocratique, de l'État de droit et du respect des droits de l'homme dans cette région du monde.

En 2016, au terme de dix années de résultats probants, le DCAF a renouvelé son appui à la plateforme novatrice de concertation régionale sur la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité : le Forum interparlementaire sur la gouvernance du secteur de la sécurité en Asie du Sud-Est (FIP-GSS). Aujourd'hui dans sa dixième année de réunions de travail périodiques, le FIP-GSS se compose de 300 parlementaires, membres du personnel parlementaire, fonctionnaires et agents en charge de la sécurité et représentants de la société civile provenant du Cambodge, d'Indonésie, de Malaisie, des Philippines, de Singapour, de Thaïlande, du Secrétariat de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et de l'Assemblée interparlementaire de l'ANASE (AIPA).

L'année passée, le DCAF a axé son appui sur le processus de paix et de transition démocratique actuellement en cours au Myanmar. Ses activités ont porté sur plusieurs aspects de la bonne GSS. Elles ont notamment consisté à renforcer le contrôle parlementaire des forces de police du Myanmar et à soutenir le processus de paix en aidant les forces armées et d'autres acteurs à se pencher sur la relation entre la RSS et les programmes de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR).

Le DCAF a notamment poursuivi un travail assidu de plusieurs années visant à appuyer la transformation des forces de police du Myanmar en un service de police de proximité soucieux

« Grâce au DCAF et à d'autres partenaires, le Forum interparlementaire sur la gouvernance du secteur de la sécurité en Asie du Sud-Est a servi à la fois de plateforme régionale pour les parlementaires et de vivier d'échanges sur la RSS dans plusieurs pays d'Asie du Sud-Est, notamment les Philippines. »

– Teresita « Ging » Quintos-Deles, ancien membre du cabinet et conseillère présidentielle pour le processus de paix des Philippines

des besoins de la population et respectueux des droits de l'homme. Il a organisé des consultations avec de hauts responsables des forces de police sur une conception du maintien de l'ordre axée sur la prestation de services. Il s'est également employé à asseoir la pérennité des réformes des forces de police du Myanmar dans le cadre de la nouvelle administration (élue en novembre 2016) en sensibilisant les nouveaux cadres dirigeants des forces de police birmanes aux progrès et résultats obtenus par leurs prédécesseurs.

Le Centre a également œuvré à la prévention des conflits et à la consolidation de la paix au Myanmar en s'associant avec un homologue, le Centre de politique de sécurité de Genève, pour proposer à des fonctionnaires, des parlementaires, d'ex-rebelles et des OSC une formation pratique axée



Soutien aux forces de police du Myanmar dans l'élaboration de nouvelles directives en matière de contrôle des foules et de formation

Photo: DCAF

sur les politiques à mettre en œuvre. Ce programme, qui en est déjà à sa cinquième édition, a joué un rôle essentiel en réunissant un large éventail de participants venus d'horizons très variés autour de débats sur les enjeux communs liés aux principes fondamentaux de la sécurité humaine. Il a permis aux participants non seulement de se former mais aussi d'établir un réseau de relations avec d'anciens élèves – des acteurs nationaux partageant les mêmes préoccupations – pour traiter de différents thèmes liés à la réforme, comme le fonctionnement des systèmes politiques, la décentralisation politique, les valeurs de la bonne gouvernance, les droits de l'homme, la justice de transition ou l'ouverture interculturelle.

Outre sa coopération avec le Myanmar, le DCAF a mis en place un programme de renforcement des capacités en GSS/RSS des parlementaires au Cambodge. Il a également officialisé une collaboration de longue date en matière de formation

avec le collège de défense nationale des Philippines au moyen d'un protocole d'entente et poursuivi ses activités de sensibilisation à la bonne gouvernance, à la sécurité humaine et au développement durable en participant à l'organisation d'une série d'ateliers sur ces différents thèmes à l'intention des médias et du milieu universitaire en Thaïlande.

En 2017, le DCAF continuera de promouvoir la GSS en Asie du Sud-Est. Il maintiendra son appui au FIP-GSS et le Myanmar restera le principal pays partenaire du Centre dans la région. Parallèlement, il encouragera tout nouveau projet visant à faire évoluer la situation politique du Cambodge, du Myanmar, des Philippines et de la Thaïlande.

Par-delà l'Asie du Sud-Est, le DCAF s'emploie aussi à donner corps à sa nouvelle unité en étudiant différentes possibilités de coopération avec de nouveaux partenaires dans l'ensemble de la région Asie-Pacifique et plus particulièrement en Asie du Sud.

Amérique latine et Caraïbes

La violence armée fait de nombreuses victimes dans les communautés d'Amérique latine et des Caraïbes. L'insécurité fait partie du quotidien des populations et des secteurs public et privé. Dans ce contexte, les entreprises de sécurité privée (ESP) de toute la région ont été amenées à jouer un rôle clé dans la prestation de services de sûreté et de sécurité publiques. Au niveau national, toute défaillance ou insuffisance en matière de contrôle du secteur de la sécurité privée peut avoir de graves répercussions sur la sécurité des personnes. C'est pour cette raison qu'en 2016, au moment d'élargir la gamme des services qu'il propose en Amérique latine et aux Caraïbes, le DCAF a choisi de se concentrer en priorité sur la législation et la réglementation du secteur de la sécurité privée, sur le contrôle des armes légères et de petit calibre (ALPC) et sur la responsabilisation du secteur de la sécurité privée.

C'est autour de ces trois grands axes qu'a été bâti un projet commun entre le DCAF et le Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes (UNLIREC). Dans le cadre de ce projet, le DCAF a fourni un appui consultatif aux gouvernements, organes de réglementation, parlements, OSC et membres de la société civile du Costa Rica, d'El Salvador et du Pérou. Au Pérou, ces travaux ont directement contribué à la rédaction d'un nouveau règlement et d'un nouveau code de conduite qui placent les droits de l'homme au cœur du

« Avec le soutien du DCAF, le Costa Rica aspire à se conformer aux normes internationales en matière de sécurité privée. »

– Gustavo Mata, ministre de la Sécurité publique du Costa Rica

système de contrôle et de réglementation des ESP. Au Costa Rica, le DCAF a mené un examen approfondi de la législation relative à la sécurité privée dans le but d'intégrer des normes et bonnes pratiques internationales dans un nouveau texte de loi sur la sécurité privée prévu pour 2017. Le Centre a également réalisé la toute première étude de référence sur les services de sécurité privée armée d'Amérique latine et des Caraïbes, laquelle a été largement diffusée auprès des acteurs concernés de la région.

Aujourd'hui, le développement durable fait l'objet d'une attention sans précédent partout dans le monde. En Amérique latine et aux Caraïbes, c'est à la fois une source de formidables opportunités mais aussi d'immenses défis, notamment en ce qui concerne l'exploitation des ressources naturelles. La gestion des relations entre exploitation des



ressources naturelles, sécurité et respect des droits de l'homme pour les populations locales est l'une des principales difficultés. Le DCAF a continué d'appuyer les approches multipartites visant à relever ce défi proposées par des gouvernements, des entreprises privées et des membres de la société civile dans le cadre d'un projet commun avec le Comité international de la Croix-Rouge. La publication en espagnol du guide *Relever les défis liés à la sécurité et aux droits de l'homme dans des environnements complexes* fut l'un des principaux aboutissements de ce partenariat.

Le DCAF a également dispensé des conseils à différentes parties prenantes au Pérou sur des stratégies locales visant à relever ces défis et les a aidées à créer une plateforme pluripartite dans une région minière du pays. Ce projet s'est appuyé sur les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PV) et a été mis en œuvre en

association avec le groupe de travail national de l'initiative des Principes volontaires basé à Lima.

En 2017, le DCAF reverra et approfondira sa stratégie organisationnelle de mobilisation en Amérique latine et dans les Caraïbes en accordant une attention particulière aux pays partenaires de la région des Andes et d'Amérique centrale. Il poursuivra également sa collaboration avec des organismes régionaux œuvrant notamment au respect des droits de l'homme et étudiera différentes solutions pour élaborer des programmes sur le genre et la sécurité dans l'ensemble de la région.

Concernant ce dernier sujet, le Centre proposera une formation spécialisée, par exemple en dispensant un cours au Chili sur la façon d'aborder l'égalité des genres dans les opérations de paix, ainsi qu'une série d'ateliers destinés au système judiciaire du Guatemala.



Aider les partenaires internationaux à contribuer
à la réforme des secteurs de la sécurité et de la
justice partout dans le monde

Photo: UN Photo/Marco Dormino

Améliorer la réforme du secteur de la sécurité grâce à un meilleur appui international

Dans les secteurs de la sécurité et de la justice, les réformes sont souvent mises en œuvre avec le soutien précieux de partenaires internationaux, que ce soit au titre d'une aide bilatérale ou dans le cadre d'une coopération avec des organisations multilatérales intervenant au niveau régional ou mondial. Inciter les acteurs bilatéraux et multilatéraux à établir de meilleurs partenariats dans le domaine de la réforme des secteurs de la sécurité et de la justice est un élément fondamental de la mission du DCAF, laquelle consiste à promouvoir une bonne GSS fondée sur une appropriation nationale soucieuse de n'exclure aucune partie.

En 2016, les orientations internationales en matière d'appui aux systèmes de justice et de sécurité ont été influencées par de nouvelles difficultés liées à l'intensification des migrations, à la montée de l'extrémisme violent et à l'ampleur des violations des droits de l'homme. Dans le même temps, des acteurs internationaux se sont également engagés à promouvoir des services de sécurité et de justice de meilleure qualité par une paix et un développement durables. Face à ces évolutions à l'échelle mondiale, des acteurs multilatéraux, notamment les Nations Unies et des organisations régionales, axent de plus en plus leurs discours de politique internationale sur la sécurité et la justice tout en soutenant la mise en œuvre de processus de RSS au sein de leurs États membres. De plus, les donateurs bilatéraux s'efforcent d'accroître l'efficacité du soutien ciblé en faveur de la réforme des secteurs de la justice et de la sécurité. En 2017,

en s'appuyant sur les relations existantes et en tissant de nouveaux liens, le DCAF s'emploiera à consolider les partenariats noués avec différents acteurs internationaux œuvrant à une participation accrue de toutes les parties et au renforcement de la justice et de la sécurité à l'échelle mondiale.

La plupart des divisions du DCAF aident les acteurs bilatéraux et multilatéraux dans leur action en faveur de la GSS/RSS et les exemples ci-dessous sont le fruit de cette vaste expérience. L'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT) est le principal instrument utilisé par le DCAF pour renforcer la capacité des donateurs bilatéraux à améliorer leurs programmes en matière de justice et de sécurité. En collaboration avec le département Politiques et Recherche du DCAF, l'ISSAT aide les acteurs multilatéraux à accroître l'efficacité et la cohérence de leur soutien aux processus de RSS pilotés au niveau national.

L'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT)

L'ISSAT intervient en réponse à des demandes émanant de son Comité directeur, lequel comprend 16 pays donateurs, à savoir l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Estonie, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, l'Irlande, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni, la Slovaquie, la Suède et la Suisse. Neuf institutions multilatérales peuvent également faire appel aux services du DCAF-ISSAT en tant que membres ou observateurs auprès de son Comité directeur : la Banque africaine de développement (BAD), la Banque interaméricaine de développement (BID), la Banque mondiale, les Nations Unies, l'OCDE, l'Organisation internationale de la Francophonie (OïF), l'OSCE, l'Union africaine (UA) et l'Union européenne (UE).

Pour de plus amples informations, consulter le site issat.dcaf.ch

Donateurs bilatéraux

Pour améliorer l'appui des donateurs bilatéraux à la mise en place de programmes sur la justice et la sécurité, le DCAF a choisi de privilégier une approche multidimensionnelle. Il s'agit notamment d'offrir un soutien sur mesure aux programmes sur le terrain tout au long du cycle de programmation, de dispenser des formations pour renforcer les capacités, d'intégrer les enseignements tirés de l'expérience et les bonnes pratiques dans les projets d'assistance bilatérale, et de déceler et d'exploiter les possibilités de renforcement de la coopération entre donateurs et partenaires.

Pour obtenir des résultats durables, il est indispensable d'adopter des démarches à long terme. En 2016, le DCAF est entré dans sa cinquième année d'appui aux opérations sur le terrain de la Direction suisse du Développement et de la Coopération (DDC), et ce dans le cadre de deux programmes, le premier dans l'Ouest des Balkans et le second au Honduras. Le Centre a aidé la DDC à mettre en œuvre le Programme suisse de coopération policière régionale en servant d'organe intermédiaire entre la DDC et les partenaires d'exécution dans l'objectif de renforcer la coopération policière transfrontalière dans les Balkans de l'Ouest. Au Honduras, le DCAF a apporté un soutien technique et stratégique au Bureau de la DDC et à ses partenaires nationaux et internationaux afin de renforcer la sécurité de la population.

Le DCAF a consolidé le soutien offert à la Norvège depuis 2014 en contribuant à la définition

« Au Honduras, le soutien du DCAF à la DDC a représenté une énorme valeur ajoutée. L'appui technique de l'ISSAT a permis un échange de connaissances accru et une meilleure compréhension mutuelle entre la DDC, la BID et le ministère de la Sécurité/les forces de police nationales. »

– Walter Reithebuch, directeur adjoint du Bureau de coopération de la DDC au Honduras



Stages de perfectionnement à la RSS organisés à l'intention de donateurs et d'institutions nationales au Liberia et en Tunisie
Photo: DCAF-ISSAT



d'un cadre stratégique 2020 sur l'État de droit aux fins du programme NORLAU (Norwegian Rule of Law Advisers to Ukraine) en Ukraine et du programme NORLAM (Norwegian Rule of Law Advisers to Moldova) en Moldavie. Dans le souci d'améliorer la coordination, il a également aidé le Ministère fédéral des affaires étrangères allemand à définir le type de soutien international à apporter au Mali et au Nigeria. L'objectif était d'établir dans quels domaines les interventions à venir de l'Allemagne en matière de RSS seraient les plus utiles et de proposer un outil permettant à la communauté nationale et internationale de rationaliser l'aide au développement des secteurs de la sécurité et de la justice.

Les stages de sensibilisation à la RSS proposés aux décideurs politiques et aux praticiens constituent l'un des éléments clés de la Stratégie de développement des capacités et de formation du DCAF, à l'image de ceux dispensés à l'intention des Pays-Bas et de l'Allemagne au premier semestre 2016. Ayant constaté que d'anciens participants occupaient désormais des postes à hautes responsabilités dans le cadre de programmes

bilatéraux et de missions multilatérales, le DCAF a maintenu son appui au Cours magistral des conseillers stratégiques de haut niveau sur « La place de la réforme de la police dans le contexte élargi de la RSS au niveau international », en collaboration avec les services de police australiens, britanniques, canadiens, hollandais et norvégiens.

Tirer des enseignements et comprendre ce qui fonctionne dans des contextes différents est crucial pour obtenir des résultats probants. Le DCAF a donné des conseils au ministère français des Affaires Étrangères et du Développement International (appellation en vigueur à l'époque) sur la façon d'améliorer l'efficacité, la pertinence et la cohérence de ses projets de développement en Afrique francophone en se fondant sur des études réalisées au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et en Guinée.

En appui à l'Académie Folke Bernadotte (Agence suédoise pour la paix, la sécurité et le développement), le DCAF a également mené une étude visant à établir, à partir de retours d'expérience sur le terrain, quelles approches opérationnelles portaient leurs fruits.



Organisations internationales

La sécurité et la justice occupent une place de plus en plus centrale dans les stratégies et les pratiques d'acteurs multilatéraux du système des Nations Unies et d'organisation régionales du monde entier. Ces organisations internationales peuvent compter sur l'appui du DCAF dans les efforts qu'elles déploient pour faire de la transparence, de la responsabilisation et de l'efficacité des services de sécurité et de justice une priorité.

En 2014, l'adoption par le Conseil de sécurité des Nations Unies de la toute première résolution spécifiquement consacrée à la RSS (S/RES/SCR 2151) a marqué un tournant décisif dans la façon de concevoir la RSS au niveau international. En 2016, la collaboration entre le DCAF et les Nations Unies sur la mise en œuvre de la résolution 2151 a permis de poursuivre sur cette lancée. Un accord-cadre stratégique sur la coopération entre le DCAF et l'Unité en charge de la réforme du secteur de la sécurité du Département des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (DOMP) a été signé en novembre 2016 afin de renforcer le soutien apporté à cette unité dans la mise en œuvre de cette résolution.

Le DCAF a contribué à l'élaboration de politiques et d'orientations en réalisant une étude préliminaire sur la façon dont les organisations internationales concevaient la RSS. Il a mené des recherches sur l'approche des Nations Unies en matière de réforme du secteur de la défense, soutenu l'audit externe de la Division de la police des Nations Unies (UNPOL) et achevé l'élaboration d'une Note d'orientation technique intégrée sur le suivi et l'évaluation de l'appui à la RSS. Il a complété ses conseils stratégiques par un appui sur le terrain en faveur des équipes locales ou du personnel

« Comme indiqué dans le second rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la RSS, le partenariat avec le DCAF a joué un rôle clé dans l'élaboration d'orientations sur l'approche à adopter par les Nations Unies en matière de RSS. Ce partenariat continuera sur sa lancée et nous plaçons énormément d'espoir dans la mise en œuvre conjointe de la résolution 2151. »

– Dmitry Titov, ancien sous-secrétaire général des Nations Unies à l'État de droit et aux institutions chargées de la sécurité

des Nations Unies participant à des opérations de maintien de la paix. Il a également travaillé en étroite collaboration avec des centres internationaux de formation au maintien de la paix dans le domaine de la formation et du renforcement des capacités, et conçu un module d'apprentissage en ligne à l'intention du Service des questions judiciaires et pénitentiaires des Nations Unies.

Ce faisant, il a renforcé ses liens avec de grands acteurs des secteurs de la justice et de la sécurité du système des Nations Unies, à savoir le DOMP, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et d'autres membres de l'Équipe spéciale interorganisations pour la réforme du secteur de la sécurité. À titre d'exemple, le DCAF a prodigué des conseils au PNUD s'agissant de l'amélioration du suivi de son programme



Appui aux Nations Unies dans l'élaboration de politiques et d'orientations sur la RSS

Photo: UN Photo/Eskinder Debebe

mondial sur l'État de droit, la justice, la sécurité et les droits de l'homme et a contribué, entre autres, à l'évaluation du programme mis en œuvre en Guinée-Bissau.

Le développement durable demeurant un point de référence fondamental pour la réforme des secteurs de la sécurité et de la justice, tout au long de l'année écoulée le DCAF a renforcé sa collaboration avec différentes institutions financières internationales. Œuvrant aussi bien aux côtés de la Banque mondiale que des banques régionales, il a notamment contribué à l'élaboration de directives sur l'atténuation des risques pour le compte de la Division sur la sécurité des citoyens de la Banque interaméricaine de développement (BID).

Le DCAF a également poursuivi et consolidé sa coopération avec des organisations régionales et d'autres organisations multilatérales comme l'UE, l'OTAN, l'OSCE, l'UA, la CEDEAO, l'OCDE, l'OiF ou l'Union interparlementaire (UIP). Il a par exemple apporté son soutien à l'atelier de consultation et de planification sur l'amélioration de la coordination institutionnelle en matière de RSS au sein des Communautés économiques régionales (CER) et des Mécanismes régionaux (MR) organisé par l'UA.

Il a aussi fourni un appui consultatif au processus d'examen du cadre stratégique de l'UE, lequel comprenait la présentation de trois études de cas nationales sur le soutien de l'UE à la RSS et animé plusieurs ateliers de consultation. Par ailleurs, il a épaulé l'OSCE dans l'élaboration, la validation et l'application de quatre notes d'orientation internes sur la GSS/RSS à l'intention de son personnel et dans la rédaction d'une note d'information sur la GSS/RSS pour les hauts responsables destinée à faciliter la mise en œuvre des lignes directrices de l'organisation en la matière. Dans le cadre

du Partenariat pour la paix de l'OTAN, le DCAF a poursuivi son action en faveur du renforcement de l'intégrité dans le secteur de la défense en recourant à différents moyens. Il a notamment fait participer certaines petites et moyennes entreprises (PME) à la finalisation du Programme de référence sur le renforcement de l'intégrité.

L'Afrique de l'Ouest a été au cœur des relations multilatérales du DCAF. En 2016, le centre a aidé l'UA à évaluer s'il était nécessaire de promouvoir une réglementation plus efficace des entreprises de sécurité privée au sein de ses États membres et des Communautés économiques régionales. Il a également publié et diffusé des orientations à l'intention de la société civile, du pouvoir exécutif et des parlements dans sa Boîte à outils pour la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité en Afrique de l'Ouest (à la demande de la CEDEAO), collaboré avec l'OiF à l'évaluation de l'appui à la RSS dans les pays francophones au sortir d'un conflit, et mené des travaux de recherche sur la privatisation des activités de sécurité en Afrique.

En 2017, le DCAF poursuivra la consolidation de ses partenariats multilatéraux et s'emploiera à les élargir à de nouvelles régions. Le renforcement du contrôle et de la responsabilisation du secteur de la sécurité privée et armée en Amérique latine et aux Caraïbes dans le cadre d'une collaboration avec l'UNLIREC sera l'une des pierres angulaires de cette coopération élargie. Le DCAF étudiera également la possibilité de s'associer avec l'Organisation des États américains (OEA) et la BID dans le domaine de la programmation des activités liées à la RSS en Amérique latine et dans les Caraïbes. Dans le même temps, en Asie du Sud-Est, le Centre s'efforcera d'élargir son partenariat au Secrétariat de l'ANASE et son Assemblée interparlementaire (AIPA).

Institutions multilatérales

L'appui du DCAF à la mise en place de politiques et de pratiques internationales relatives à la bonne gouvernance des services de sécurité englobe également des plateformes multilatérales traitant d'un thème précis. Ces plateformes fournissent en effet des solutions souples et innovantes en matière de coordination et influent sur l'élaboration des politiques. Elles jouent par ailleurs un rôle de fer de lance s'agissant des meilleures pratiques en matière de transparence et de redevabilité.

Le DCAF a ainsi offert un soutien institutionnel et technique à plusieurs initiatives internationales partageant sa détermination à œuvrer en faveur de la bonne gouvernance du secteur de la sécurité (par exemple en accueillant le Secrétariat de la Convention de coopération policière pour l'Europe du Sud-Est dans son bureau de Ljubljana, comme indiqué à la p. 22).

Les institutions multilatérales ont également permis au DCAF de relever les défis liés à la réglementation du secteur de la sécurité privée. Soutenu dans cette entreprise par la Suisse depuis 2009, le Centre œuvre de longue date à la réglementation de ce secteur au niveau international. Fort de son expérience dans ce domaine, en 2016, il a contribué aux activités de l'Association du Code de conduite international des entreprises de sécurité privée (ci-après « l'ICoCA »), une plateforme pluripartite qui réunit plus de 100 États, OSC et prestataires de services de sécurité privée résolus à se conformer à des normes et principes internationaux. L'appui du DCAF au Secrétariat de l'ICoCA contribue énormément aux

progrès de la plateforme. Rassemblés au sein de l'Association, tous ces acteurs du secteur de la sécurité privée veillent conjointement au respect du Code de conduite international des entreprises de sécurité privée (ICoC). Le rôle déterminant joué par le DCAF dans la création de l'ICoC en 2009, et son soutien constant, ont permis à la plateforme de se transformer en un mécanisme de certification, de suivi et de traitement des plaintes soucieux de surmonter les difficultés liées aux réglementations transnationales.

En 2016, le DCAF a continué d'œuvrer au respect des droits de l'homme au sein des ESP en organisant des activités de sensibilisation à l'ICoC à l'intention des acteurs du secteur privé comme du secteur public et en les encourageant à adhérer à ces principes. Au cours de l'année écoulée, 20 entreprises ont profondément remanié leurs procédures de sélection et d'habilitation de leur personnel ainsi que leurs mécanismes de traitement des plaintes, en application des dispositions de l'ICoC.

En sa qualité de Secrétariat du Forum du Document de Montreux, le DCAF s'est également efforcé de mobiliser des États et des organisations internationales en faveur de la réglementation du secteur de la sécurité privée. Ce Forum compte aujourd'hui 54 États et trois organisations internationales attachés à la défense du droit international et des bonnes pratiques au sein des entreprises militaires et de sécurité privée (EMSP) en situation de conflit armé.

Le soutien apporté par le DCAF à cette institution multilatérale a fortement contribué à l'amélioration de la transparence et de la responsabilisation des



Appui à la gouvernance de la sécurité privée dans le cadre de l'ICoCA

Photo: ICoCA

prestataires de services de sécurité privée. Le Centre s'est plus particulièrement concentré sur l'élaboration d'outils de mise en œuvre, notamment un guide législatif et un guide sur l'établissement de contrats. Son objectif était d'accompagner les États et les organisations internationales dans les efforts déployés pour structurer leurs cadres législatifs et réglementaires ainsi que leurs procédures de passation de marchés dans le domaine de la sécurité, le tout dans le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

En 2016, pour la huitième année consécutive, le DCAF a animé la Conférence internationale des institutions de médiation pour les forces armées (ICOAF), un réseau intergouvernemental qui réunit des représentants de plus de 50 États et de cinq organisations multilatérales. Conjointement organisé chaque année par le DCAF et un des États participants, l'ICOAF favorise la coopération internationale et l'échange de connaissances sur le rôle des institutions de médiation.

Par le biais de l'ICOAF, le DCAF apporte une aide précieuse à nombre d'institutions nationales qui s'efforcent de veiller à ce que les forces armées respectent l'État de droit et les droits de l'homme aussi bien vis-à-vis des citoyens que de leur propre personnel.

En 2016, l'ICOAF s'est penché sur le rôle des institutions de médiation dans le cadre de missions internationales. Suite à cette étude, le Commissaire parlementaire aux forces armées allemand, le Médiateur national des Pays-Bas et l'Inspecteur général des forces armées néerlandaises ont

« L'ICOAF est une initiative au caractère unique dans laquelle le DCAF joue un rôle de premier plan. Il n'existe aucune autre plateforme multilatérale de ce type réservée aux institutions de médiation pour les forces armées. »

— Sasa Jankovic, ancien Défenseur des citoyens / Médiateur de la République de Serbie

conjointement rendu visite à leurs forces de maintien de la paix stationnées au Mali. Première en son genre, cette mission commune témoigne de la façon dont l'ICOAF favorise la coopération internationale entre institutions de médiation.

En 2017, le DCAF continuera de s'engager en faveur de nouvelles formes de coopération internationale en apportant un soutien institutionnel et technique à ce type de plateforme multilatérale dans le but de promouvoir la bonne gouvernance du secteur de la sécurité.



Demeurer à l'avant-garde du débat international
et des pratiques dans le domaine de la GSS/RSS

Photo: DCAF/Arine Rinawi

Stimuler l'innovation en matière de politiques et de pratiques

Le DCAF est à l'avant-garde du débat international et des pratiques en matière de GSS, de RSS et de thèmes connexes et transversaux. Il compte parmi les plus grands pôles de compétences dans ces domaines.

Comptant parmi les plus grands pôles de compétences au monde en matière de GSS, de RSS et de thèmes connexes, le DCAF est à l'avant-garde du débat international et des pratiques dans ces domaines.

Dans le cadre de ses activités de recherche et d'élaboration de politiques, le DCAF contribue aux débats internationaux sur le développement, la paix et la sécurité ainsi qu'à la mise en place de normes, de règles et de bonnes pratiques visant à favoriser la bonne gouvernance du secteur de la sécurité.

En 2017, le Centre continuera d'axer son travail de recherche en politiques sur certains grands thèmes et sujets d'actualité. Dans le cadre de ses activités, il mettra l'accent sur les points du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les éléments des Objectifs de développement durable en lien direct avec sa mission. Il mettra également au service du plus grand nombre ses compétences hors pair dans les domaines du genre et de la sécurité et de la gouvernance du secteur de la sécurité privée. Ce faisant, il renforcera ses liens de coopération avec la communauté de la Genève internationale et de la Maison de la Paix afin de favoriser les synergies et les partenariats entre les organisations sur des sujets d'intérêt commun.

La diffusion du savoir pour favoriser la bonne gouvernance du secteur de la sécurité

En 2016, le DCAF a continué d'asseoir sa notoriété en tant que principal centre d'expertise en GSS/RSS. En privilégiant les conseils en matière de politiques et les orientations pratiques, le Centre s'est employé à mettre à la disposition des praticiens et des spécialistes en politiques les services de diffusion du savoir nécessaires pour rendre le secteur de la sécurité plus transparent et plus responsable. Ressource de base, la série des Documents d'information sur la RSS (« SSR Backgrounders »), présente de manière claire et concise différents concepts liés à la RSS. Au nombre des nouveaux thèmes traités en 2016 figuraient la réforme de la police, la réforme de la défense, le contrôle des services du renseignement, les services de gendarmerie, la société civile et les médias.

Parallèlement, la série des « SSR Papers » offre de nouveaux éclairages en abordant la RSS sous l'angle de la théorie et de la pratique dans le contexte plus vaste de la prestation de services de sécurité plus efficaces et plus transparents. En 2016, trois « SSR Papers » ont été consacrés aux liens théoriques et pratiques entre la RSS et différentes activités de consolidation de la paix y afférentes, à savoir la lutte antimines, le contrôle des ALPC et les processus de DDR.

En complément de ces deux séries phares, le DCAF a également répondu à des demandes spécifiques axées sur la réalisation de travaux de recherche politique sur le contrôle parlementaire et sur la réforme de la police et de la défense. Il a en outre achevé une étude comparative de référence sur le contrôle de la police en Asie et en Europe.



Étudier le rôle des forces de sécurité en cas de crise sanitaire

Photo: Panos/Tommy Trenchard

Face aux enjeux mondiaux actuels, le DCAF s'est efforcé de faciliter la compréhension des problématiques sécuritaires du moment. Il s'est notamment penché sur la prévention de l'extrémisme violent, la gestion des crises sanitaires mondiales et les questions soulevées par les migrations irrégulières. Dans le cadre d'un projet de recherche collaborative sur plusieurs années entamé en 2015, le DCAF a mené une étude approfondie sur le rôle des forces de sécurité dans le règlement des crises sanitaires et l'atténuation du risque de pandémie par-delà les frontières. En s'appuyant sur les enseignements tirés de l'épidémie d'Ébola qui avait frappé l'Afrique de l'Ouest en 2014, le DCAF a étudié une quinzaine de cas pour en tirer des leçons en termes d'intervention et d'atténuation des risques. Réunis dans un document d'orientation publié sous le titre *The Security Sector and Global*



Health Crises (« Le secteur de la sécurité et les crises sanitaires mondiales »), les résultats de cette étude ont également fait l'objet d'un atelier régional.

Dans le cadre du Forum mondial de lutte contre le terrorisme, le DCAF et l'Institut pour le dialogue stratégique appuient la Suisse et le Royaume-Uni dans la recherche de solutions pour prévenir et lutter contre l'extrémisme violent sur Internet et sur les réseaux sociaux.

Le Centre s'est également efforcé de faire mieux connaître le système de gestion axée sur les résultats appliqué à la GSS/RSS, y compris en termes de suivi et d'évaluation, en proposant des orientations et des travaux de recherche sur l'élaboration de politiques. Pour permettre à la communauté en charge de la RSS de mieux cerner l'assise conceptuelle de la RSS, il a lancé un projet de recherche destiné à définir les grandes lignes de théories du changement qui sous-tendent la programmation de la RSS.

Dans la perspective de 2017 et au-delà, le DCAF s'efforcera d'approfondir sa connaissance des enjeux mondiaux les plus importants pour la GSS. Dans le domaine de la recherche et des politiques, il se concentrera en priorité sur les volets paix, ouverture à tous et justice du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Parallèlement, il abordera les Objectifs de développement durable selon une approche transversale et les ODD 5 (sur l'égalité des genres), 11 (sur les villes ouvertes à tous, sûres et résilientes) et 16 (sur la paix, la justice et l'efficacité des institutions) serviront de points

d'ancrage conceptuels à partir desquels élaborer de nouveaux outils de mise en œuvre. Pour élargir cette approche au développement durable et à la sécurité inclusive, le DCAF prévoit également de nouveaux travaux de recherche sur la pérennité de la paix et la prévention des conflits.

Les « SSR Backgrounders » et les « SSR Papers »

Les documents d'information sur la réforme du secteur de la sécurité (« SSR Backgrounders ») présentent de manière concise les thèmes et les concepts qui sous-tendent la GSS/RSS. Ils résument les débats actuels, expliquent les termes clés et dévoilent les principales tensions en se fondant sur un large éventail de retours d'expérience au niveau international. Ils constituent un outil précieux pour les praticiens cherchant à comprendre, mais aussi à évaluer d'un œil critique, les approches actuelles en matière de bonnes GSS et RSS.

Pour de plus amples informations, consulter :
www.dcaf.ch/series-collections/ssr-backgrounders

Les « SSR Papers » sont une autre série phare du DCAF. Dans un esprit novateur, ces publications visent à enrichir la réflexion sur des approches et des problématiques importantes en lien avec la RSS dans le contexte plus vaste de la GSS. Destinées aux chercheurs, décideurs politiques et praticiens spécialisés en la matière, ces analyses portent un regard original et qui donne à réfléchir sur des thèmes en résonance directe avec les enjeux du programme de RSS axé sur la gouvernance.

Pour de plus amples informations, consulter :
www.dcaf.ch/series-collections/ssr-papers

Ces deux séries sont également disponibles sous forme d'applications gratuites pour smartphone et tablette.

L'égalité des genres au service d'une sécurité pour tous

Pour le DCAF, l'égalité des genres n'est pas seulement un thème transversal : c'est l'un des quatre principes directeurs de son action.

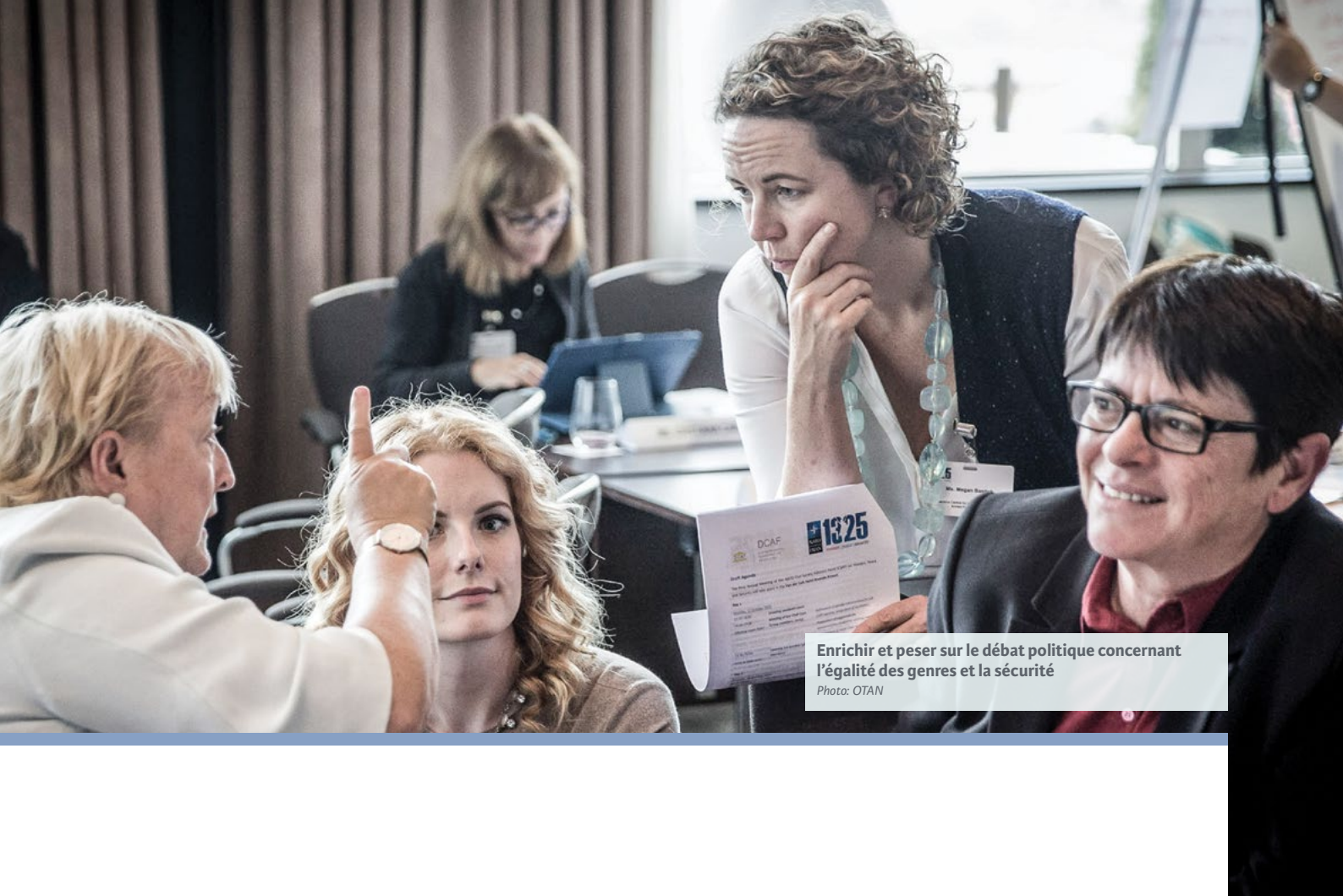
Le Centre défend l'égalité des genres au titre de la GSS/RSS dans tous les secteurs d'activité de l'organisation, y compris les opérations sur le terrain, les travaux de recherche, le soutien stratégique et la collaboration avec des partenaires multilatéraux et internationaux.

Dans le cadre de son activité « Politiques et Recherche », le DCAF s'emploie à élaborer des orientations, à dresser un inventaire des meilleures pratiques et à promouvoir l'adoption de normes internationales en appui aux institutions de justice et de sécurité qui interviennent dans l'objectif de favoriser l'égalité des genres. Les guides et supports en recherche politique conçus par le DCAF servent de base et de points d'ancrage aux activités de sensibilisation et de mobilisation mises en place par l'organisation à l'échelle internationale ainsi qu'aux opérations sur le terrain menées au niveau d'un pays ou d'une région donné(e). En outre, le fait de promouvoir l'égalité des genres dans toutes ses activités témoigne de la volonté du DCAF d'atteindre les ODD (notamment les ODD 5 et 16) et de réaliser cet objectif transversal.

En 2016, le Centre a soutenu plusieurs projets visant à promouvoir l'égalité des genres dans

« Nous avons beaucoup apprécié de travailler avec des professionnels du DCAF passionnés par leur métier et prêts à ne ménager aucun effort pour s'assurer que les objectifs communs seront bien atteints en créant un environnement propice qui facilitera la mise en œuvre d'activités fructueuses. Résolument positifs, ils permettent même de venir à bout de situations pourtant difficiles. C'est ce que nous avons retenu de nos quatre dernières années de collaboration avec le DCAF. »

– Réseau des femmes du fleuve Mano pour la paix (REFMAP),
section du Liberia



Enrichir et peser sur le débat politique concernant l'égalité des genres et la sécurité

Photo: OTAN

les activités de recherche et d'élaboration de politiques ayant trait à la GSS/RSS. Il a offert un appui et une assistance technique à la présidence du Comité de l'OTAN sur la dimension de genre dans le but d'orienter l'élaboration de politiques sur l'égalité des genres au sein de l'OTAN et d'intégrer des données probantes issues de travaux de recherche dans le débat politique.

Il a également rédigé et publié un ouvrage intitulé *Case Studies on Gender-Related Human Resources Policies in Armed Forces* qui servira de point de référence aux forces armées soucieuses de promouvoir le recrutement, le maintien en poste, la promotion et la pleine participation des femmes.

Enfin, en collaboration avec les Groupes de travail sur la RSS et le développement de l'enseignement du Groupement des institutions d'études de défense et de sécurité du programme Partenariat pour la paix (PfPC), le DCAF a publié le premier manuel complet sur l'enseignement de la perspective du genre dans l'armée : *Teaching Gender in the Military: A Handbook*.

Ce manuel, en sus de mesures précédemment prises dans le domaine de l'instruction militaire, a entraîné des changements aussi bien au niveau individuel qu'institutionnel ainsi qu'en termes de comportements et de pratiques. En outre, il a été employé, adopté et officialisé par les forces armées de plusieurs pays répartis sur plusieurs

continents. Sa lecture est par exemple obligatoire dans le cadre de modules de formation dispensés au Centre nordique pour les questions de genre dans les opérations militaires, l'organe officiel responsable de tous les programmes sur la dimension de genre pour les pays membres de l'OTAN et du programme du Partenariat pour la paix. Il est également disponible sur le portail d'apprentissage en ligne du PfPC grâce à la participation de l'Advanced Distributed Learning Working Group.

À l'avenir, le Centre poursuivra la diffusion et la promotion de ses guides et supports en recherche politique consacrés à l'égalité des genres et à la GSS/RSS dans le but d'enrichir et de peser sur le débat politique concernant la sécurité et la GSS/RSS. Ces activités de promotion et de diffusion comprendront les opérations sur le terrain au sein d'un pays ou d'une région donné(e) ainsi que des conférences et des formations mises en place au niveau international et régional.

Il entreprendra par ailleurs la révision de l'une de ses publications phares, l'ouvrage intitulé *Gender and Security Sector Reform Toolkit*. Cette boîte à outils est le seul et unique guide complet sur la façon d'intégrer la dimension de genre dans les disciplines spécifiques liées à la gestion, au contrôle et à la prestation de services de sécurité et de justice. Cette version actualisée comprendra à la fois des outils améliorés et des nouveautés.

La consolidation des partenariats public-privé

Partout dans le monde, le secteur privé influe fortement sur les perspectives de paix, de sécurité et de développement socioéconomique.

Les entreprises peuvent jouer un rôle déterminant dans des États en situation de fragilité et à faible gouvernance. Or, les échanges entre le milieu des affaires et la communauté en charge de la GSS/RSS sont le plus souvent limités et, par nature, ils présentent un caractère occasionnel, ce qui entrave notre capacité collective à élaborer des approches cohérentes et efficaces pour lutter contre l'insécurité et relever les défis du développement et du respect des droits de l'homme. Le programme du DCAF sur les partenariats public-privé a pour vocation de traiter de ce volet fondamental de la gouvernance de la sécurité en favorisant la création de partenariats ouverts à tous entre États, entreprises et membres de la société civile.

En 2016, le DCAF a joué un rôle de chef de file dans l'appui au contrôle et à la responsabilisation du secteur de la sécurité privée. Il collabore aussi avec des entreprises, notamment dans le domaine de l'industrie extractive mondiale, pour promouvoir l'adoption de bonnes pratiques fondées sur le respect des droits de l'homme. Le Centre a également continué d'apporter son soutien à des dispositifs multipartites visant à relever de nouveaux défis en constante évolution – comme la cybersécurité – qui exigent une coopération accrue entre acteurs du secteur privé et du secteur public.

Promouvoir la mise en œuvre du Document de Montreux fut également une priorité pour le DCAF en 2016, dans le cadre de ses activités sur la gouvernance du secteur de la sécurité privée. En sa qualité de Secrétariat du Forum du Document

« Nous avons mis à profit la boîte à outils sur la sécurité et les droits de l'homme conçue par le DCAF et le CICR pour faire progresser nos services de sécurité dans le respect des droits de l'homme ... et nous avons fait connaître la boîte à outils – un document d'orientation et un guide des bonnes pratiques – aux responsables de sites chargés de collaborer avec des prestataires privés de services de sécurité. »

– Représentant d'un grand groupe pharmaceutique



Renforcer le contrôle et l'obligation de rendre compte du secteur de la sécurité privée

Photo: DCAF



de Montreux, le DCAF a apporté son soutien en ce sens à la Suisse et au Comité international de la Croix-Rouge. À cet effet, il a notamment organisé d'importants ateliers de sensibilisation à l'intention d'États et d'organisations internationales et élaboré des outils d'orientation pratiques pour les réformes législatives et politiques à l'adresse d'acteurs nationaux, régionaux et internationaux.

En 2016, en association avec l'UNLIREC, le DCAF a dispensé des conseils juridiques en vue de renforcer les législations et les réglementations nationales applicables aux entreprises de sécurité privée d'Amérique latine et des Caraïbes. Il a également continué d'œuvrer en faveur de l'exécution d'initiatives sur l'élaboration de normes internationales à l'intention du secteur mondial de la sécurité privée, notamment au travers de l'ICoC et de l'ICoCA.

En 2017, le Centre poursuivra sa collaboration avec les autorités de régulation, les parlements et les ministères nationaux afin que les normes et bonnes pratiques en matière de gouvernance de la sécurité privée soient appliquées de manière plus rigoureuse aux niveaux national et régional, notamment en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Afrique subsaharienne.

Les Principes Volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme (PV), une initiative multipartite rassemblant des représentants des États, du

secteur de l'industrie extractive et de la société civile, contribuent fortement à l'établissement de partenariats public-privé plus solides dans le domaine de la prestation de services de sécurité. En 2016, le DCAF a contribué à un plus grand respect des PV et à l'intégration de bonnes pratiques dans la recherche de solutions aux défis posés en termes de sécurité et de respect des droits humains par les activités des entreprises extractives. En tant qu'observateur officiel de l'application des PV, le DCAF a consolidé ses partenariats avec l'industrie, les gouvernements et la société civile afin d'accroître la sensibilisation, de déceler les lacunes en matière de mise en œuvre et d'élaborer conjointement des outils et des conseils adaptés à la situation particulière de chaque pays.

Dans le prolongement de travaux antérieurs, le DCAF continuera en 2017 de défendre des approches multipartites visant à promouvoir la bonne gouvernance de la cybersécurité et du monde numérique. Il avait déjà œuvré en ce sens en 2016 au moyen d'activités clés, en organisant notamment des ateliers de développement capacitaire à l'intention de parlements nationaux sur la dimension informatique de la GSS. Il a également réalisé une étude préliminaire sur les nouveaux cadres juridiques, institutionnels et normatifs applicables à la gouvernance du cyber espace.

États membres du DCAF et observateurs

Présidente du Conseil de fondation : Madame l'Ambassadeur (en retraite) **Véronique Bujon-Barré** (France)

États membres du DCAF

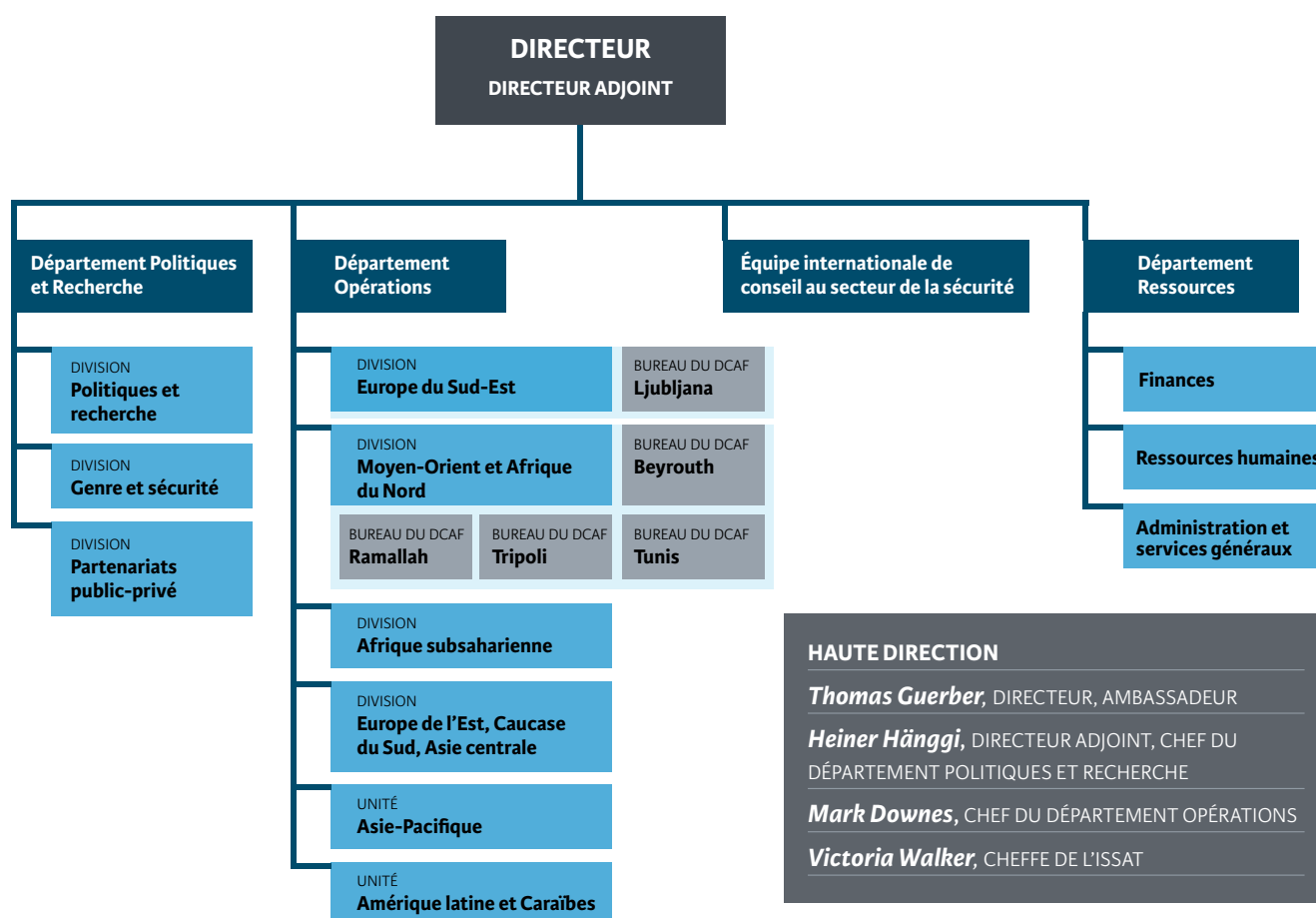
	Afrique du Sud (2001)		Fédération de Russie (2000)		Moldavie (2002)
	Albanie (2000)		Finlande (2000)		Mongolie (2014)
	Allemagne (2000)		France (2000)		Monténégro (2006)
	Argentine (2009)		Genève (Canton de) (2000)		Nigeria (2000)
	Arménie (2002)		Géorgie (2001)		Norvège (2002)
	Autriche (2000)		Ghana (2011)		Pays-Bas (2001)
	Azerbaïdjan (2002)		Grèce (2002)		Philippines (2011)
	Bélarus (2004)		Hongrie (2000)		Pologne (2000)
	Belgique (2004)		Indonésie (2007)		Portugal (2003)
	Bosnie-Herzégovine (2001)		Irlande (2000)		République tchèque (2000)
	Bulgarie (2000)		Italie (2001)		Roumanie (2000)
	Burkina Faso (2009)		Kirghizistan (2011)		Royaume-Uni (2000)
	Burundi (2010)		Lettonie (2000)		Sénégal (2011)
	Canada (2003)		Liban (2007)		Serbie (2001)
	Côte d'Ivoire (2001)		Liechtenstein (2006)		Slovaquie (2000)
	Croatie (2001)		Lituanie (2000)		Slovénie (2001)
	Chypre (2008)		Luxembourg (2003)		Suède (2001)
	Danemark (2002)		Macédoine* (2000)		Suisse (2000)
	Espagne (2001)		Madagascar (2000)		Tunisie (2011)
	Estonie (2000)		Mali (2011)		Turquie (2003)
	États-Unis d'Amérique (2000)		Malte (2008)		Ukraine (2000)

* Désignée à toutes fins utiles au sein de l'UE, de l'OTAN, de l'OSCE et des Nations Unies sous le nom d'« ex-République yougoslave de Macédoine ».

Observateurs auprès du DCAF

	Cambodge (2009)		Kazakhstan (2012)		Thaïlande (2009)
	Chili (2011)		Organisation internationale de la Francophonie (2008)		Union interparlementaire (2009)

Organigramme du DCAF



RESPONSABLES DE DÉPARTEMENTS, DIVISIONS ET UNITÉS

Département Politiques et Recherche	Hans Born Daniel de Torres Alan Bryden	Division Politiques et Recherche Division Genre et sécurité Division Partenariats public-privé
Département Opérations	Darko Stancic Arnold Luethold Sandy Africa Philipp Fluri Albrecht Schnabel Cristina Hoyos	Division Europe du Sud-Est Division Moyen-Orient et Afrique du Nord Division Afrique subsaharienne Division Europe de l'Est, Caucase du Sud et Asie centrale Unité Asie-Pacifique Unité Amérique latine et Caraïbes
Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité	Thammy Evans Guillaume Lacaille Eleanor Pavey Patrick Hagan	Sensibilisation et mobilisation Appui consultatif aux missions Formation et renforcement des capacités Outils pédagogiques
Département Ressources	Daniel Mueller Véronique Bradley Lynn Turner	Finances Ressources humaines Administration et services généraux

L'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT)

L'Équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT) apporte un soutien technique à la communauté internationale dans les efforts qu'elle déploie pour améliorer les services de sécurité et de justice, essentiellement dans les États fragiles ou touchés par un conflit. Pour ce faire, elle collabore avec un groupe d'États membres et d'institutions dans le but d'élaborer et de promouvoir l'adoption de principes et de bonnes pratiques sur la réforme des secteurs de la sécurité et de la justice. Elle aide également ses États membres à renforcer leur capacité à soutenir les processus de réforme de la sécurité et de la justice mis en place aux niveaux national et régional.

Le Comité directeur de l'ISSAT est composé de représentants de 16 pays et de plusieurs organisations multilatérales ou régionales ainsi que d'autres partenaires. Outre les membres du Comité, la Banque africaine de développement, la Banque mondiale, la BID et l'UA assistent aux réunions annuelles du Comité directeur de l'ISSAT en qualité d'observateurs.

Membres bilatéraux du Comité directeur de l'ISSAT

	Allemagne
	Autriche
	Belgique
	Canada
	Danemark
	Estonie
	États-Unis d'Amérique
	Finlande
	France
	Irlande
	Norvège
	Pays-Bas
	Royaume-Uni
	Slovaquie
	Suède
	Suisse

Membres multilatéraux du Comité directeur de l'ISSAT

	Nations Unies (ONU)
	Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
	Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)
	Union africaine (UA)
	Union européenne (UE)

Observateurs multilatéraux du Comité directeur de l'ISSAT

	Banque africaine de développement (BAD)
	Banque interaméricaine de développement (BID)
	Banque mondiale (BM)

Le Fonds d'affectation pour l'aide au développement du secteur de la sécurité en Afrique du Nord

L Le DCAF offre en matière de réforme du secteur de la sécurité une assistance aux pays d'Afrique du Nord engagés sur la voie de la transition démocratique. Le Fonds d'affectation pour l'aide au développement du secteur de la sécurité en Afrique du Nord (TFNA) est un mécanisme de financement commun destiné à soutenir les activités du DCAF déployées en Égypte, en Libye, au Maroc et en Tunisie et concernant ces pays. Il est conçu de façon à permettre au Centre de répondre avec souplesse et rapidité aux demandes d'aide émanant de ces gouvernements, de sorte que l'aide soit apportée de la manière la plus efficace et rentable possible. Le fonds permet aussi une meilleure coordination entre les donateurs, ce qui est l'une des clés du succès en matière d'appui aux processus de réforme du secteur de la sécurité engagés au niveau local. Par le biais du Comité directeur du TFNA, les donateurs fournissent des orientations stratégiques et supervisent les activités du DCAF d'appui au développement et à la réforme du secteur de la sécurité de la région.

États contributeurs du TFNA

	Allemagne
	Belgique
	Luxembourg
	Pays-Bas
	Slovaquie
	Suède
	Suisse

États bénéficiaires du TFNA

	Égypte
	Libye
	Maroc
	Tunisie

Compte de résultat du DCAF 2016

Revenus

Revenus (par source)	(CHF)
Financement institutionnel	21,372,875
<i>États membres</i>	20,658,947
<i>UE et institutions de l'UE</i>	156,685
<i>ONU et institutions des Nations Unies</i>	33,185
<i>Autres institutions multilatérales</i>	99,810
<i>Autres donateurs</i>	424,249
Autres revenus	1,533,977
Revenus différés 2015-2016	5,586,618
Revenus différés 2016-2017	-4,468,396
Total du produit d'exploitation	24,025,076

Dépenses

Politiques et Recherche	2,362,143
<i>Recherche appliquée et initiatives politiques</i>	584,779
<i>Genre et sécurité</i>	1,094,102
<i>Gouvernance de la sécurité privée et partenariats public-privé</i>	683,262
Opérations	6,941,897
<i>Europe du Sud-Est</i>	1,741,845
<i>Europe de l'Est, Asie centrale et Caucase du Sud</i>	1,166,814
<i>Moyen-Orient et Afrique du Nord</i>	3,460,945
<i>Afrique subsaharienne</i>	476,827
<i>Asie du Sud-Est</i>	95,466
ISSAT	2,837,850
Ressources	12,645,445
<i>Salaires et charges (financement de base)*</i>	8,631,204
<i>Bâtiments et administration</i>	3,624,662
<i>Gouvernance et développement organisationnel</i>	389,579
Total des frais d'exploitation	24,787,335

* Les salaires et charges d'un montant total de 4 783 410 CHF liés au financement de projets sont comptabilisés sous les postes Politiques et Recherche, Opérations et ISSAT ci-dessus.

Résultat (Revenus - Dépenses)

Total du produit d'exploitation	24,025,076
Total des frais d'exploitation	24,787,335
Pertes	-762,259
Montant des réserves utilisées en compensation	+762,259
Montant des réserves au 31 décembre 2016	1,355,722

Donateurs et montant de leur contribution

Donateur	CHF
Albanie	10,783
Allemagne	2,368,729
Autriche	44,156
Bosnie-Herzégovine	10,841
Bulgarie	11,024
Danemark (par le biais de l'Institut national démocratique)	136,621
Estonie	5,421
États-Unis d'Amérique	282,928
France	97,047
Hongrie	10,841
Irlande	215,660
Lettonie	21,566
Liechtenstein	40,000
Luxembourg	382,797
Macédoine*	21,717
Moldavie	43,608
Monténégro	10,701
Nations Unies	33,185
Norvège	554,429
Organisation internationale de la Francophonie	55,483
OTAN	44,327
Pays-Bas	743,578
Roumanie	10,841
Royaume-Uni	351,759
Serbie	33,456
Slovaquie	77,016
Suède	1,140,808
Suisse	14,026,469
Union européenne	156,685
Autres donateurs	424,249
Actifs transitoires	6,153
Total	21,372,875

* Désignée à toutes fins utiles au sein de l'UE, de l'OTAN, de l'OSCE et des Nations Unies sous le nom d'« ex-République yougoslave de Macédoine. »

Crédits photo pour la page de couverture, de gauche à droite : Shutterstock.com/roibu ; DCAF ; DCAF ; OSCE/Rene BeBeau ; ICoCA ; DCAF ; DCAF-ISSAT ; DCAF ; DCAF/Arine Rinawi ; Shutterstock.com/EpicStockMedia ; UN Photo/Marco Dormino ; UN Photo/JC McIlwaine ; UN Photo/Cia Pak

Crédit photo pour la quatrième de couverture : DCAF/Rodrigo Amorim

Graphisme : DCAF/Rodrigo Amorim

Impression : Gonnet Imprimeur, Belley (France)

ISBN : 92-9222-439-5

© 2017 Centre pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF)



DCAF
un centre pour la sécurité,
le développement et
l'état de droit

Le Centre pour le contrôle démocratique des forces armées – Genève (DCAF) s'emploie à améliorer la sécurité des États et de leurs populations dans le cadre de la gouvernance démocratique, de l'État de droit et du respect des droits de l'homme. Le DCAF contribue à assurer la pérennité de la paix et du développement en aidant les pays partenaires, et les acteurs internationaux qui les soutiennent, à renforcer la gouvernance de leur secteur de la sécurité au moyen de réformes participatives soucieuses de n'exclure aucune composante de la société. Il crée des outils pédagogiques novateurs, encourage l'adoption de normes et bonnes pratiques, fournit des conseils juridiques et stratégiques, et appuie le renforcement des capacités des acteurs étatiques aussi bien que non étatiques du secteur de la sécurité.

Le Conseil de fondation du DCAF se compose de 62 États membres, du Canton de Genève et de six observateurs permanents. Actif dans plus de 70 pays, le DCAF est reconnu dans le monde entier comme l'un des principaux centres d'excellence dans le domaine de la gouvernance du secteur de la sécurité (GSS) et de la réforme du secteur de la sécurité (RSS). Il obéit aux principes de neutralité, d'impartialité, d'appropriation locale, de participation inclusive et d'égalité des genres. Pour de plus amples informations, consulter le site www.dcaf.ch.

DCAF Genève

Case postale 1360
CH-1211 Genève 1
Suisse
Tél: +41 (22) 730 94 00
Fax: +41 (22) 730 94 05

DCAF Bruxelles

Place du Congrès 1
1000 Bruxelles
Belgique
Tél: +32 (2) 229 39 66
Fax: +32 (2) 229 00 35

DCAF Ljubljana

Gospodinjska ulica 8
1000 Ljubljana
Slovénie
Tél: + 386 (1) 560 9 300
Fax: + 386 (1) 560 9 303

DCAF Ramallah

Al-Maaref Street 34
Ramallah / Al-Bireh
Cisjordanie, Palestine
Tél: +972 (2) 295 6297
Fax: +972 (2) 295 6295

DCAF Beyrouth

Gefinor Bloc C
Bureau 604, Ras Beirut
Liban
Tél: +961 (1) 738 401
Fax: +961 (1) 738 402

DCAF Tunis

Rue Ibn Zohr 14
1082 Tunis
Tunisie
Tél: +216 (71) 286 755
Fax: +216 (71) 286 865